

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉPREUVES DE L'IMMIGRATION VÉCUES PAR LES COUPLES ORIGINAIRES  
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
GENEVIÈVE CÔTÉ-TERRIEN

FÉVRIER 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, Dr Issiaka Mandé, qui s'est montré très patient avec moi. Il a été d'une très grande aide en m'offrant un soutien des plus précieux. Lysa Brunet et Nina Escoute, qui ont toujours su me reconforter et m'encourager lors de moments plus difficiles.

Je tiens également à remercier ma famille et mes amies et amis de m'avoir encouragé dans cette expérience des plus enrichissantes. Un merci particulier à toutes les participantes et tous les participants qui ont collaboré à cette recherche. Sans eux, celle-ci n'aurait pas pu être réalisée. Un merci à tous les gens qui ont participé de près ou de loin à cet accomplissement.

## Résumé

Afin de développer des stratégies d'intégration sociale, économique et d'inclusion dans la société et dans les politiques québécoises en matière d'immigration, il est important de connaître la réalité vécue par les immigrantes et les immigrants. Lors de cette recherche, nous avons tenté non seulement de comprendre la perspective des personnes immigrantes en tant qu'individu, mais aussi en tant que couple. Nous nous intéressons particulièrement aux couples originaires de l'Afrique subsaharienne francophone quelle que soit leur religion, leur ethnie ou leur pays et habitant au Québec depuis au moins deux ans. Des entrevues semi-dirigées ont été menées de pouvoir effectuer une analyse de leur point de vue afin d'améliorer les efforts vers un Québec inclusif.

## Abstract

To develop strategies for social and economic integration and inclusion in society and in Quebec immigration policies, it is important to know the reality experienced by immigrants. In this research, we tried not only to understand the perspective of immigrants as an individual, but also as a couple. We are particularly interested in couples from French-speaking sub-Saharan Africa, whatever their religion, ethnicity, or country, and who have been living in Quebec for at least two years. Semi-structured interviews were conducted to be able to analyze their perspective to improve efforts towards an inclusive Quebec.

# Table des matières

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX .....	7
Figures7	
Tableaux .....	7
LISTES DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES .....	8
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE I: Contextualisation et problématique.....	12
1.1 Historique des politiques d’immigration au Québec et au Canada .....	13
1.2 Ressources offertes par le gouvernement du Québec au niveau des politiques d’immigration et des stratégies d’intégration.....	18
1.3 Profil de la communauté africaine au Québec et au Canada .....	21
Défis de l’immigration vécus par les individus et les couples .....	27
1.3.1 Socio-économique .....	27
1.3.2 Repères identitaires et rôles de genre .....	31
1.3.3 Relations familiales et intergénérationnelles .....	33
1.4 Objectifs et questions de recherche.....	36
CHAPITRE II : Cadre théorique et conceptuel.....	38
2.1 Pluralisme théorique des migrations .....	38
2.2.1 Théories économiques des migrations.....	39
2.2.2 Théories sociologiques des migrations.....	41
2.2.3 Théorie des migrations politiques et systémiques .....	42
2.2 L’interculturalisme québécois .....	43
CHAPITRE III : Méthodologie .....	47
3.1 Méthode qualitative .....	47
3.2 Collecte des données.....	47
3.3 Le processus d’entrevues .....	48
3.3.1 Recrutement des participantes et participants .....	48
3.3.2 Déroulement des entrevues.....	50
3.3.3 Consentement et confidentialité .....	51
3.3.4 Considérations éthiques.....	51
3.4 Analyse des données .....	52
3.5 Difficultés rencontrées .....	52

CHAPITRE IV : Présentation des résultats.....	55
4.1 Parcours prémigratoire .....	56
4.2 Défis liés à l’immigration .....	60
4.2.1 Couple #1, Togolais.....	61
4.2.2 Couple #2, Bénin .....	64
4.2.3 Couple #3, Côte d’Ivoire .....	67
4.2.4 Données regroupées.....	71
4.3 Services offerts aux nouveaux immigrants.....	75
4.3.1 Couple #1, Togo .....	76
4.3.2 Couple #2, Bénin .....	79
4.3.3 Couple #3, Côte d’Ivoire .....	83
4.3.4 Données regroupées.....	84
CHAPITRE V : Analyse des résultats.....	89
5.1 Le couple face aux défis de l’immigration .....	89
5.1 Programmes et ressources offerts : forces et lacunes .....	90
5.2 Accompagnement préimmigration .....	91
5.3 Accompagnement post-immigration .....	93
CONCLUSION .....	95
BIBLIOGRAPHIE .....	99
ANNEXE A- Questionnaire entrevue semi-dirigée .....	105

# LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

## Figures

- 1.1 Population immigrante Canada, distribution par continent.....p.22
- 1.2 Pays d’Afrique membres de la Francophonie .....p.23
- 1.3 Population africaine immigrante au Québec.....p.24

## Tableaux

- 1.1 Éléments clés du partage de responsabilités en matière d’immigration entre le Québec et le  
Canada .....p.16
- 1.2 Objectifs des programmes d’intégration du gouvernement québécois.....p.20
- 1.3 Tableau comparatif entre la communauté africaine, haïtienne et l’ensemble de la population  
canadienne.....p.26
- 2.1 Résumé comparatif du multiculturalisme et de l’interculturalisme par thème.....p.46
- 4.1 Résumé du profil de nos répondantes et répondants.....p.56
- 4.2 Résumé des réponses des participantes et des participants-Défis individuels.....p.60
- 4.3 Résumé des réponses des participantes et des participants-Défis conjugaux.....p.60

## LISTES DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CPQ - Conseil du patronat du Québec

MIDI - Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

MIFI - Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration

OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

OIM - Organisation internationale pour les migrations

PAE - Programme d'accès à l'égalité en emploi

PEQ – Programme de l'expérience québécoise

PRIIME - Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi

PRTQ – Programme régulier des travailleurs qualifiés

## INTRODUCTION

L'immigration est un sujet d'actualité dans le monde entier. Selon le rapport *Global Migration Indicators 2021* de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 258 millions de migrants internationaux ont été comptés en 2021, soit les personnes résidant dans un pays autre que leur pays de naissance. Cela représentait 3,4% de la population mondiale. Il est intéressant de noter qu'une mise à jour est effectuée chaque année sur le portail de données de *Global Migration* et que le nombre de migrations n'a pas augmenté en comparaison au rapport réalisé en 2018. Ce résultat est majoritairement causé par la pandémie COVID-19 qui a ralenti l'immigration au niveau planétaire avec les nombreuses frontières fermées. (Bilan démographique du Québec, 2021, à la page 14)

Depuis de nombreuses années, plusieurs pays entrent en compétition afin d'attirer des immigrantes et des immigrants. Le Canada est une destination très prisée des migrants internationaux. Selon le Tableau statistique canadien (2022) de l'Institut de la statistique du Québec, l'accroissement migratoire international a atteint un nouveau record en 2021 avec plus de 405 750 personnes arrivées au Canada. L'Ontario est la province qui accueille le plus d'immigrants chaque année, soit 198 530 immigrants en 2021. Le Québec arrive en deuxième bien que le nombre de migrants ait diminué depuis 2012, passant de 55 050 à 50 301 en 2021, soit 12% de l'immigration canadienne. 73,9% des immigrants du Québec résident dans la région métropolitaine de Montréal.

Pour rester attractif auprès des personnes immigrantes, le Québec, selon le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, MIDI (2015), doit compter sur une économie dynamique, un système d'immigration efficient et une société inclusive. Il doit

se positionner comme une destination de choix en misant notamment sur la qualité de vie, son ouverture et la sécurité.

Lorsqu'on aborde le sujet de l'immigration, on parle entre autres de découverte d'une nouvelle culture, de nouvelles opportunités, mais aussi de défis et d'adaptation de la part des immigrantes et des immigrants et de la société d'accueil. Ceci suscite des intérêts de recherche ayant pour objectif de refléter et de comprendre la réalité vécue par ces dernières et ces derniers. Sur le plan individuel, immigrer dans un nouveau pays demande un processus d'adaptation à plusieurs niveaux, soit économique, social, identitaire, familial, etc. En effet, une fois arrivés au Canada, les immigrantes et les immigrants font face à plusieurs obstacles tels qu'une insertion en emploi difficile, de la discrimination, la non-accessibilité à un logement et bien plus.

Afin de développer des stratégies d'intégration sociale, économique et d'inclusion dans la société et dans les politiques québécoises en matière d'immigration, il est important de connaître le point de vue et la réalité vécue par les personnes immigrantes. Cette recherche vise à comprendre les défis que les immigrantes et les immigrants affrontent non seulement en tant qu'individu, mais aussi en tant que couple.

Immigrer en couple sollicite un double processus d'adaptation, soit individuel et conjugal. En effet, les relations de couple peuvent se tendre, se renforcer ou se modifier dans un contexte de migration (Godwin,1994). Toutefois, selon plusieurs recherches dont celle réalisée auprès de couples immigrants haïtiens et salvadoriens au Québec (Jacob, 1997, à la page 44), on retient que la continuité ou la rupture des couples immigrants reposent surtout sur des facteurs endogènes tels que les problèmes de comportement, l'adultère, les mécontentes sur l'éducation des enfants et les problèmes de stress dû au travail ou à des

problèmes financiers. Ce sont des facteurs qui peuvent découler de l'environnement structurel dans lequel l'immigration les a positionnés, néanmoins l'immigration n'est pas le principal facteur déclenchant ces difficultés au sein de ces couples.

Cette recherche s'intéresse plus particulièrement aux vécus des couples immigrants d'Afrique subsaharienne francophone au Canada, plus précisément dans la province de Québec.

Dans un premier temps, cette recherche établit un contexte de la situation d'immigration quant à l'historique des politiques d'immigration, le profil de la communauté africaine et les défis de l'immigration vécus par les couples immigrants au Québec et au Canada. La recherche s'inscrit dans un pluralisme des théories migratoires qui sera démontré en deuxième partie. Afin de comprendre les épreuves vécues par ces couples immigrants et de trouver les ressources mises à leur disposition afin de les accompagner dans leur parcours migratoire au Québec, l'entretien semi-directif a été privilégié dans cette recherche de nature qualitative.

Il est important de souligner que cette recherche comporte certaines limitations. Bien que l'anonymat et la confidentialité soient assurés lors de l'entrevue, le thème du couple et de ses défis peut constituer entre autres un sujet sensible chez certaines participantes et certains participants. De plus, le nombre restreint de couples interviewés permet difficilement la généralisation des résultats de cette recherche sur l'ensemble des couples immigrants originaires de l'Afrique subsaharienne francophone. Dans le contexte d'une recherche exploratoire sur le sujet et dans le contexte de pandémie mondiale, le nombre d'entrevues a été jugé approprié pour cette étude, soit six entretiens avec chaque partenaire de trois couples distincts.

## CHAPITRE I: Contextualisation et problématique

Afin de bien cerner la problématique de notre recherche en ce qui concerne l'immigration des couples d'Afrique subsaharienne francophone dans la province de Québec, une mise en contexte de la situation en plusieurs sections a été réalisée. Dans un premier temps, nous donnons un bref historique de l'évolution des politiques d'immigration au Québec et au Canada suivi d'un portrait du profil de la communauté africaine installée sur le territoire. Nous passons également en revue les différents programmes offerts aux immigrants. Dans un deuxième temps, nous exposons des défis vécus par les immigrantes et les immigrants en tant qu'individus, mais aussi en tant que couples soulevés de façon récurrente dans la littérature existante.

Il est important de mentionner que dans ce chapitre, toutes les données de Statistique Canada faisant allusion aux Africains, à la communauté africaine, aux Canadiens ou aux personnes d'origine africaine désignent les personnes qui ont déclaré une appartenance ethnique « africain » en réponse à la question sur l'origine ethnique dans les recensements. De plus, les diverses appellations utilisées dans ce chapitre et dans les suivants telles qu'Africain, noirs, origine africaine, origine ethnique, etc., sont celles employées par les autorités gouvernementales de l'organisme national de statistique (Statistique Canada).

## 1.1 Historique des politiques d'immigration au Québec et au Canada

Au Canada, la politique d'immigration est surtout motivée par un désir de croissance démographique et de développement démographique depuis la période post-confédération. En 1870, la population totale du Canada incluant les peuples autochtones, les Britanniques et les Français comptait 3,6 millions d'habitants (E.Dirks, 2020). On dénombre maintenant plus de 37 millions d'habitants au Canada et c'est en partie grâce à l'immigration. (StatCan, 2022) Toutefois, il est important de mentionner que la présence africaine au Canada a commencé à l'époque de l'esclavage au début des années 1600 avec la traite transatlantique, période qui perdurera jusqu'à l'abolition de l'esclavage dans toute l'Amérique du Nord britannique en 1834. (Henry, 2016) Il est à noter qu'au Québec, l'esclavage disparaît avant son abolition définitive. Dans les années 1880, la construction du chemin de fer entre New York et Montréal par les Noirs amène également plusieurs Noirs à s'installer à Montréal. (Marcil, 2010) La loi des esclaves fugitifs qui stipulait qu'il était possible de retourner les réfugiés de l'esclavage à leur propriétaire. Ceci entraîna plusieurs fugitifs, entre 15 000 à 20 000 Afro-Américains à se rendre au Canada puisque les esclaves y étaient mieux traités. (Henry, 2014)

La loi de l'immigration de 1952 révèle les préférences du Canada pour le choix de ses immigrantes et immigrants. Les candidates et les candidats du Commonwealth et de l'Europe de l'Est sont priorisés suivis en ordre par l'Europe du Sud, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et finalement l'Asie (Nguigain-Launière, 2020). Les frontières restreignaient l'entrée aux gens de couleurs ayant comme justification une inadaptation au

climat du pays (Immigrant Québec, 2019) sauf pour les domestiques originaires des Caraïbes qui étaient recrutés grâce à un programme spécifique en 1955.

En 1967, lors de l'implantation du système par points, les compétences professionnelles, le niveau d'éducation, les capacités linguistiques et les liens familiaux ont remplacé les mesures discriminatoires des lois d'immigration précédentes. Ceci amène de nouveaux mouvements migratoires, notamment des pays d'Afrique subsaharienne.

L'immigration est l'une des rares compétences qui sont gérées à la fois par le fédéral et le provincial. Le Québec est la province qui exerce le plus d'autonomie en ce qui concerne sa politique d'immigration (E.Dirks, 2020). C'est en 1968 que le Québec a créé son propre ministère de l'immigration. Ses objectifs principaux sont de recruter des immigrantes et immigrants francophones en grand nombre et de s'assurer que ces derniers s'intègrent bien à la communauté francophone. Avec les années, le Québec a négocié à quatre reprises ses pouvoirs provinciaux en matière d'immigration afin d'obtenir davantage d'autonomie. Ce n'est qu'à partir de 1975 que le Québec donne son avis sur chaque nouvelle candidature désirant s'installer sur son territoire (Proulx-Chénard, 2021).

Selon Gaudet (2005, p.37), les objectifs du gouvernement du Québec en matière d'immigration et d'intégration en 1990 ont été définis dans le document *Au Québec pour vivre ensemble*. Et ces objectifs sont « le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde. On introduit aussi l'idée d'un contrat moral qui met l'accent sur l'inclusion et la participation de l'immigrant à la société québécoise, et on met de l'avant l'idée de régionaliser l'immigrant ».

En 1991, l'Entente Gagnon-Tremblay-McDougall est signée et permet au Québec d'obtenir un contrôle total du processus de sélection des immigrants économiques, de l'intégration et de la francisation. La gestion des candidates et des candidats à l'immigration permanente est maintenant sous la responsabilité du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec. C'est eux-mêmes qui déterminent leurs propres critères de sélection et déterminent les volumes d'entrer de futurs résidents permanents. Le Québec est la seule province au Canada qui a l'entière responsabilité de son système de sélection de ses immigrantes et immigrants de la catégorie économique constituée de travailleurs qualifiés, de travailleurs autonomes ou indépendants, d'investisseurs et d'entrepreneurs. Le tableau 1.1 permet d'observer le partage des responsabilités en matière d'immigration entre le Québec et le Canada. Seuls les éléments pertinents à cette recherche ont été indiqués dans ce tableau. Le tableau complet se trouve dans le document intégral disponible sur le site web du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Tableau 1.1 Éléments clés du partage de responsabilités en matière d'immigration entre le Québec et le Canada

<b>Partage des responsabilités en matière d'immigration</b>	
<b>Québec</b>	<b>Canada</b>
<b>Niveaux d'immigration</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Détermination du nombre de personnes immigrantes à destination du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Détermination des niveaux nationaux d'immigration en prenant en considération l'avis du Québec</li> <li>Niveaux d'immigration qui permettent au Québec de recevoir un pourcentage du total canadien correspondant à son poids démographique au sein du Canada, avec possibilité de dépassement de 5 %</li> </ul>
<b>Sélection et admission</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec (ensemble du mouvement migratoire, à l'exception du regroupement familial et des personnes reconnues réfugiées sur place)</li> <li>Délivrance du Certificat de sélection du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des catégories générales d'immigration</li> <li>Admission des personnes immigrantes</li> <li>Obligation d'admission des personnes sélectionnées par le Québec si elles respectent les exigences statutaires</li> <li>Obligation de ne pas admettre les personnes qui ne satisfont pas aux critères de sélection du Québec □ Détermination de la recevabilité des demandes d'immigration permanente sur place</li> <li>Attribution de la résidence permanente</li> </ul>
<b>Accueil et intégration</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise d'œuvre de l'accueil et de l'intégration linguistique, culturelle et économique des résidents permanents en autant que ces services : <ul style="list-style-type: none"> <li>Correspondent dans leur ensemble à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays</li> <li>Soient offerts sans discrimination à tout résident permanent sélectionné ou non par le Québec</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compensation financière calculée en fonction des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépenses fédérales (moins service de la dette)</li> <li>Proportion de francophones sélectionnés par le Québec</li> </ul> </li> </ul>

Source : Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

La politique d'immigration québécoise se différencie de celle du Canada et des autres provinces par ces fondements historiques, linguistiques et culturels. Entre 2015 et 2019, près de 250 000 personnes immigrantes se sont installées au Québec de façon permanente (Proulx-Chénard, 2021). L'objectif pour 2022 est d'accueillir entre 49 500 à 52 500 de personnes immigrantes, soit un peu plus que l'objectif de 2021 qui visait entre 44 500 et 47 500 de personnes immigrantes, dont 65% de ce nombre serait des personnes dans la catégorie des travailleurs économiques. (MIFI, 2022)

La politique d'immigration québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de 2015 repose sur deux enjeux avec des objectifs précis. Elle sert maintenant de référence pour les nouveaux documents telle que la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion (2016-2021).

Le premier enjeu est un Québec misant sur la contribution de l'immigration à sa prospérité et à la vitalité du français. Deux grands objectifs en ressortent. D'abord miser sur l'apport stratégique de l'immigration permanente et temporaire. Le deuxième objectif est de faire en sorte que les personnes immigrantes puissent réaliser leurs démarches avec célérité et facilité. Le second enjeu consiste plutôt sur une société inclusive et engagée à favoriser la pleine participation ayant comme premier objectif de consolider les liens de confiance et de solidarité entre les personnes de toutes origines. Son deuxième objectif est celui de viser l'égalité réelle en associant et concertant les acteurs économiques, les partenaires des milieux de vie ainsi que les ministères et organismes.

Chaque année, un débat sur le nombre d'immigrantes et d'immigrants qui devraient être acceptés au Québec a lieu entre le gouvernement en place, les autres partis et acteurs politiques, les entreprises et la population. Pour ne citer qu'un exemple de débat, le Conseil

du patronat du Québec (CPQ) recommande dans son Livre blanc sur l'immigration : Portrait et solutions (2022), qu'il serait idéal d'augmenter le nombre de personnes immigrantes permanentes à 80 000 voire 100 000 par année lors de la Planification pluriannuelle de l'immigration (2023-2025) du gouvernement québécois. Selon le CPQ, ceci aiderait entre autres les entreprises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre à cause du vieillissement de la population. Le gouvernement actuel, la Coalition Avenir Québec (CAQ) a rejeté la recommandation du CPQ désirant maintenir un nombre d'environ 50 000 immigrants permanents par année.

## 1.2 Ressources offertes par le gouvernement du Québec au niveau des politiques d'immigration et des stratégies d'intégration

Certains services sont offerts à l'étranger afin d'informer ou de guider les futures candidates et les futurs candidats à l'immigration, notamment des cours de français en ligne, de l'information sur la reconnaissance des compétences par Qualifications Québec et diverses séances d'informations gratuites ayant pour thématiques la vie, le travail et les procédures d'immigration au Québec. Ces séances sont octroyées en plusieurs langues, soit en présentiel ou en ligne et visent différents marchés (pays cibles). Les webinaires n'ont pas les mêmes thèmes d'une région à l'autre. Par exemple, en Europe, le choix de séances d'information est plus vaste qu'en Afrique. Les thèmes offerts exclusivement pour les Européens couvrent le marché de l'emploi et l'installation au Québec, les opportunités d'emploi en région, les ressources disponibles d'aide à l'immigration, la recherche d'un logement au Québec et l'accès aux métiers réglementés et aux professions régies pour citer quelques exemples. Les séances d'informations proposées en Afrique sont spécifiques à

certaines secteurs, par exemple, webinaires de promotion des Journées Québec Soins Infirmiers ou bien Génie & Tech. Les séances d'informations destinées pour les pays africains ciblent un pays par séance. De plus, des organismes qui offrent des services aux personnes immigrantes proposent également des séances d'information prédépart en ligne afin de faciliter leur intégration une fois arrivées sur le territoire.

Il est à noter que depuis le 2 août 2018, les candidates et les candidats qui souhaitent s'installer au Canada à travers le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) doivent s'inscrire sur la plateforme Arrima qui est également disponible en application mobile sur Google Play et App Store. On y retrouve également de l'information sur les Programmes d'Accompagnement Québec. Tous ces services pré et post-immigration sont non obligatoires.

Déoulant de la politique d'immigration québécoise, quatre programmes d'intégration sont mis en place afin d'encourager et faciliter le processus d'intégration chez les personnes migrantes lorsqu'elles arrivent au Québec. Il s'agit du Programme d'appui aux collectivités, du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, du Programme Soutien à la mission et du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) (MIFI, 2022). Le tableau 1.2 énonce les objectifs de chacun de ces programmes. Le gouvernement québécois, plus précisément le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, invite les organismes communautaires qui souhaite offrir un de ces programmes à soumettre une demande d'aide financière. Plus de 138 organismes couvrant toute la province ont comme mandat de soutenir les nouveaux immigrantes et immigrants. Plus de 33 de ces organismes sont situés dans la ville de Montréal. Les services offerts englobent l'aide à la recherche de logement, soutien à

l'installation et l'intégration, la session d'information Objectif Intégration ainsi que plusieurs autres services mentionnés sur le site web du MIFI.

Tableau 1.2 Objectifs des programmes d'intégration du gouvernement québécois

Programmes	Objectifs
<b>Programme d'appui aux collectivités</b>	Le Programme vise à contribuer, par l'engagement collectif de la société, à l'édification des collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.
<b>Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration</b>	Le Programme vise à ce que les personnes immigrantes réalisent leurs démarches avec célérité afin qu'elles puissent participer pleinement et en français à la vie collective.
<b>Programme soutien à la mission</b>	Le Programme permet notamment d'appuyer l'action et d'assurer la stabilité des organismes communautaires autonomes et des regroupements nationaux d'organismes communautaires autonomes dont la mission principale est : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de faire en sorte d'adapter l'offre de service aux besoins des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, notamment celles en situation de vulnérabilité ou présentant des besoins accrus; -</li> <li>de favoriser la participation en français dans toutes ses dimensions (économique, culturelle, citoyenne, communautaire, identitaire et linguistique);</li> <li>- d'appuyer l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives favorables en offrant les outils nécessaires à l'ouverture à la diversité et aux échanges interculturels ouverts et actifs.</li> </ul>
<b>Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)</b>	Ce programme d'aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration soutient les ordres professionnels et les autres organismes pour développer et mettre en œuvre des actions visant à faciliter et à accélérer la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. <p>Le programme vise le développement ou la bonification d'outils, de formations d'appoint ou autres livrables destinés aux :</p> <p>Personnes ayant acquis une formation ou une expérience professionnelle à l'étranger; Organismes chargés d'évaluer les compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes.</p>

Source : Site web du gouvernement québécois sous immigration

Environ trois personnes sur dix (29,9%) des immigrantes et immigrants tirés de l'enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées ont suivi la session Objectif Intégration. (MIDI, 2016) Cette formation est populaire auprès des personnes nées en Afrique (51,3%). La formation

Objectif Intégration s'adresse aux personnes immigrantes possédant une connaissance du français de stade intermédiaire. Elle est d'une durée totale de 24 heures et est donnée en français par plusieurs organismes partenaires situés partout au Québec. La formation couvre des sujets pertinents. À la fin de la séance, les participantes et les participants reçoivent une attestation de participation et d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne. Cette attestation, laquelle peut s'obtenir autrement que par cette séance d'information, est exigée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 lorsqu'une demande d'immigration est effectuée dans plusieurs programmes d'immigration tels que le programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) et le Programme de l'expérience québécoise (PEQ). (MIFI, 2021) Le gouvernement du Québec offre une aide financière de 205\$ aux personnes participantes afin de couvrir les frais engendrés par la participation à cette session ainsi que pour motiver les gens à y participer.

Les programmes et services offerts sont majoritairement destinés tout autant aux hommes qu'aux femmes mis à part des services exclusifs aux femmes offerts dans certains organismes tels que le Cari St-Laurent. Quelques organismes offrent également un soutien exclusivement aux femmes immigrantes tels que le Collectif des femmes immigrantes du Québec et le Centre des femmes de Montréal.

### 1.3 Profil de la communauté africaine au Québec et au Canada

Selon le recensement canadien, la population du Canada née à l'étranger comptait environ 7 540 830 personnes en 2016. Elle représentait 21,9 % de la population totale, soit la plus

forte proportion des pays du G8. L'Asie est le continent d'où proviennent le plus de personnes immigrantes au Canada, suivi de l'Europe, des Amériques et de l'Afrique (voir figure 1.1).

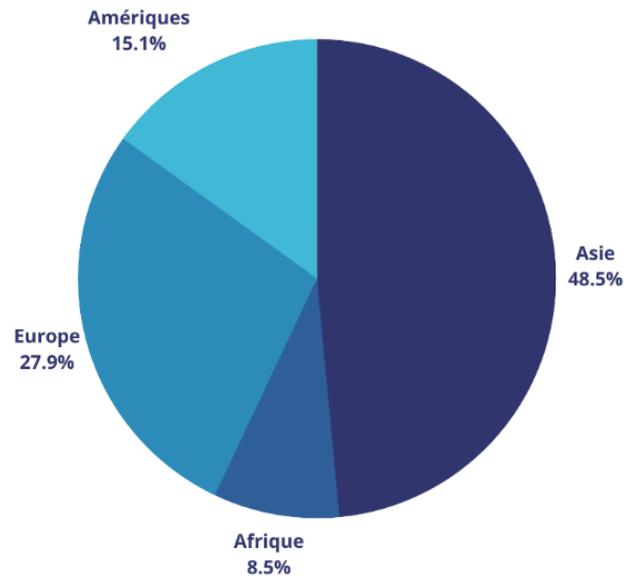
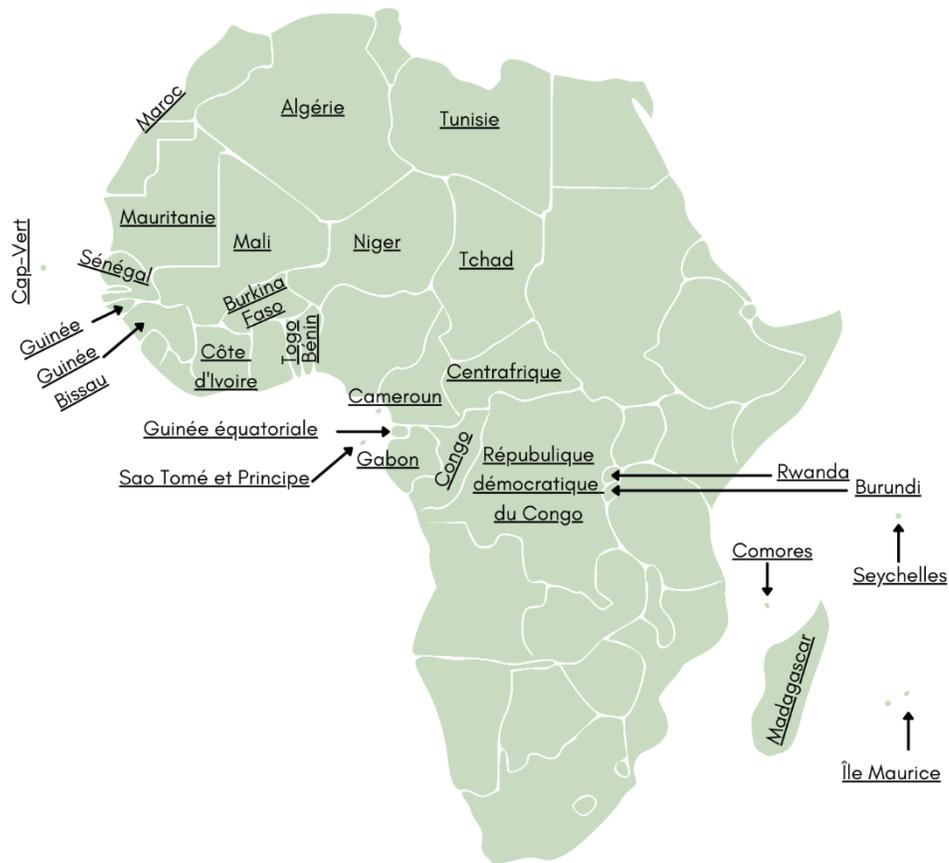


Figure 1.1 Population immigrante Canada, distribution par continent  
Source : Recensement 2016, Statistiques Canada

Selon le recensement de 2016 effectué par Statistique Canada, le nombre d'Africains au Canada s'élève à 637 485, soit plus que le double recensé en 2001. Le nombre de personnes de la communauté africaine augmente de façon plus rapide que le reste de la population au Canada. La province de Québec accueille le plus grand nombre d'immigrantes et immigrants africains (241 405) suivi de près par la province de l'Ontario (226 755). Les autres immigrantes et immigrants africains sont dispersés dans les autres provinces canadiennes. La majorité de ces derniers sont nés à l'extérieur du

Figure 1.2 Pays d'Afrique membres de la Francophonie



Canada et leur immigration est assez récente. Les francophones demeurant majoritairement dans la province du Québec (voir la figure 1.2 pour connaître les pays africains membres de la francophonie).

Montréal est la ville accueillant le plus de personnes immigrantes d'origine africaine au Québec, suivi d'autres grandes villes (voir figure 1.3).

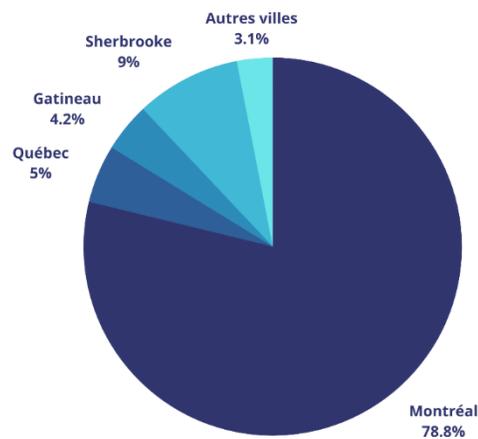


Figure 1.3 Distribution de la communauté africaine immigrante au Québec  
Source : Recensement 2016, Statistique Canada

Après le recensement de 2001, Statistique Canada a créé le profil de certaines communautés installées au Canada. Il n'y a pas de version à jour de ces statistiques, bien qu'il aurait été intéressant de comparer les données de 2001 avec celles d'aujourd'hui. De plus, plusieurs données sont disponibles quant aux communautés noires, mais rares sont les données qui en distinguent les communautés africaines que ce soit au Québec ou au Canada. Il est encore plus difficile d'obtenir des données sur les différents pays ou bien même sur les différentes régions d'Afrique.

Nous avons fait ici une comparaison des statistiques du profil des communautés africaines avec le reste de la population canadienne ainsi qu'avec la communauté haïtienne puisqu'elles font face à des obstacles et des défis similaires et qu'elles sont installées majoritairement dans la province de Québec.

Les personnes d'origine africaine sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme d'études supérieures que le reste de la population canadienne. En 2001, 7,3 % de personnes de la communauté africaine adulte ont rapporté avoir un diplôme ou bien de maîtrise ou de doctorat, comparativement à 4,8 % de tous les adultes canadiens (Lindsay, StatCan, 2001). Cela s'explique entre autres par le haut niveau d'étude demandé lors de la sélection des personnes immigrantes. (StatCan, 2020)

Une grande proportion des personnes de la communauté africaine a des revenus inférieurs comparativement au reste de la population ainsi qu'elles sont moins susceptibles d'avoir un emploi (voir tableau 1.2). Elles ont toutefois un revenu moyen supérieur aux personnes haïtiennes.

En 2002, la majorité des Canadiens d'origine africaine ont affirmé avoir un sentiment d'appartenance à la fois au Canada (83%) et à leur groupe ethnique ou culturel (71%) (Lindsay, StatCan, 2001). Contrairement à la population haïtienne qui éprouve davantage un sentiment d'appartenance (82%) à leur groupe ethnique ou culturel qu'au Canada (70%). Il est important de souligner que la majorité des Africains et des Haïtiens, du moins de deuxième génération, revendiquent une appartenance certes à la société canadienne, mais aussi à la ville de Montréal sans mentionner un attachement particulier à la société québécoise (Nguigain-Launière, 2020). La communauté africaine est également très active dans la société. La majorité de ceux et celles qui peuvent voter l'ont fait tant au

niveau fédéral que provincial. Près de la moitié des personnes de cette communauté affirment aussi avoir participé à une équipe sportive ou à une association communautaire pendant la dernière année, soit en 2001.

La moitié de la communauté africaine affirme avoir fait l'objet de discrimination ou de traitements injustes fondés sur leur ethnicité, leur race, leur religion, leur langue ou leur accent depuis qu'ils ont mis les pieds au Canada. Près de la moitié de la communauté haïtienne affirme également avoir été victime de discrimination. Cette discrimination a plutôt eu lieu sur les lieux de travail, lors d'une entrevue ou d'une demande de promotion. Une explication détaillée de cette discrimination se trouve dans la section suivante.

Tableau 1.2 Tableau comparatif entre la communauté africaine, haïtienne et l'ensemble de la population canadienne

	Communauté africaine au Canada			Communauté haïtienne au Canada			Ensemble population canadienne		
	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Pourcentage de la population occupant un emploi	59,9	54,6	65,3	57	54,1	60,5	61,5	56,1	67,2
Revenus moyens (Dollars canadiens)	23 787	19 639	27 864	20 000	18 300	21 600	29 769	22 885	36 865
Pourcentage de la population marié	37,1	34,8	39,3	43			49,6	48,3	51
Pourcentage de la population mentionnant avoir vécu de la discrimination	49	-	-	45	-	-	-	-	-

F = Femme, H = Homme

Source : Recensement 2001, Statistique Canada

## Défis de l'immigration vécus par les individus et les couples

Dans cette section, nous mettons en exergue les défis vécus par les immigrantes et les immigrants soulevés dans la littérature et les recherches existantes. Nous avons regroupé les défis en trois catégories qui nous intéressent dans le cadre de cette recherche, soit : socio-économique, repères identitaires et rôles de genre et relations intergénérationnelles.

### 1.3.1 Socio-économique

Selon l'étude de Nguigain-Launière (2020) portant sur les modes d'appartenance et de participation auprès de la seconde génération de Canadiennes et de Canadiens d'origine africaine à Montréal, la discrimination continue même pour les personnes dites de deuxième génération quant aux accès aux emplois qualifiés. Pour les emplois non qualifiés, ces jeunes ne trouvent aucune difficulté à intégrer le marché. Néanmoins, pour les emplois qualifiés, à compétence et éducation égales, ils se voient discriminés soit par leur couleur de peau ou bien même à la consonance de leur nom africain. La vie professionnelle des immigrants africains, incluant ceux et celles ayant obtenu un diplôme au Québec, ne reflète pas l'image féérique promise du marché du travail au Québec. En effet, le taux de chômage est particulièrement élevé pour eux. (Agboli, 2014)

Il en est de même pour les personnes immigrantes qui sont victimes de déqualification professionnelle, ce qui impacte leur capacité financière alors qu'ils sont venus au Québec afin d'obtenir une meilleure situation économique dans le cas des travailleurs qualifiés. La déqualification a aussi une incidence sur les compétences des personnes immigrantes, lesquelles diminuent vu le manque de pratique et de mise à niveau. (Ben Soltane, 2017,

p.44) Bien que censées être une solution temporaire à leur arrivée sur le sol québécois, les personnes immigrantes se voient donc parfois rester dans des postes sous leur niveau d'éducation et compétences.

Selon Victor Piché (2013), deux dimensions économiques ressortent des effets de la migration au niveau micro-individuel. La première dimension se veut de savoir si l'expérience migratoire est positive pour la migrante ou le migrant. La deuxième dimension porte plutôt sur l'impact de la migration sur les populations non migrantes ou natives de la société d'accueil. La première dimension a été peu couverte par les pays développés comme si la migration ne pouvait être que positive pour la migrante ou le migrant.

Tel que vu précédemment dans l'historique des politiques d'immigration, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada privilégie une immigration basée sur le capital humain soit par les qualifications, les compétences professionnelles et linguistiques des candidats (Dioh et Racine, 2017). Les difficultés rencontrées par les immigrantes et les immigrants sur le marché du travail au Canada et au Québec amènent les politiques d'immigration et les grilles de sélection à subir des modifications régulières afin d'améliorer le processus et l'intégration de ces dernières et de ces derniers dans le milieu professionnel. Plusieurs facteurs explicatifs de ces difficultés d'insertion en emploi ont été mis en relief dans plusieurs études telles que la non-reconnaissance des diplômes étrangers, la maîtrise insuffisante du français ou de l'anglais, le manque d'expérience de travail canadienne, les pratiques de gestion des ressources humaines inadaptées à la diversité de la main-d'œuvre, la discrimination et le racisme (Chicha et Charest, 2008). Le gouvernement québécois reconnaît ces difficultés d'insertion professionnelle des personnes migrantes également soulevées par l'Organisation de coopération et de

développement économiques (OCDE). L'OCDE ajoute aussi une problématique quant à l'accès insuffisant à de l'information pertinente et en temps opportun sur les exigences du marché du travail (EID, 2012). Ceci revient également dans les textes de Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly (2009) dans lesquels il est question de manque d'information sur les opportunités de carrière et les exigences du marché de l'emploi au Québec et de réglementation par des ordres professionnels et dans le texte de Béji et Pellerin (2010) où l'on parle aussi de biais informationnels.

Bien qu'il y ait déjà plusieurs programmes misant sur la participation de toutes et de tous au marché du travail qui ont été mis en place au Québec afin d'encourager les acteurs économiques à engager une main-d'œuvre diversifiée telle que le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et des activités de réseautage et de mentorat, l'absence de procédures transparentes, claires et rigoureuses de la plupart des acteurs économiques, peut engendrer facilement la pratique de préjugés et de stéréotypes (Chicha et Charest, 2008).

42% des immigrantes et des immigrants francophones indiquent qu'ils sont victimes de discrimination au travail (Bourhis, Montreuil et Helly, 2005). Cela s'explique par le fait qu'ils sont considérés comme des minorités visibles et que certains ne sont pas bilingues (français, anglais) diminuant ainsi leur chance de décrocher plusieurs emplois (Chicha et Charest, 2008).

Selon les intervenants du centre de santé et de services sociaux de la Montagne (MET, 2012), certains immigrants pensent que le fait d'avoir passé le processus de sélection du Québec leur assure un statut professionnel à leur arrivée. À leur arrivée au Québec, les personnes immigrantes ont l'espoir de trouver un emploi rapidement dans leur domaine.

Elles font souvent face à une réalité différente ne trouvant pas de travail rapidement ou bien ne trouvant pas de travail dans leur domaine.

De plus, le coût de la vie étant élevé, elles sont donc enclines à être inquiets et dépressifs. Cette situation est exacerbée par le fait que bon nombre de ces immigrants avaient de bons emplois dans leur pays d'origine. Ils avaient une vie familiale assez aisée qui leur permettait de satisfaire à leurs besoins et à ceux de leurs proches facilement en somme un bon statut social. D'autant plus que plusieurs immigrants ont beaucoup de responsabilités financières : non seulement ils doivent répondre aux besoins de leur famille immédiate, mais aussi aider leur famille vivant dans le nouveau pays d'accueil ou bien dans le pays d'origine (Kyalo Musyoka, 2014). Les problèmes d'insertion socioprofessionnelle et la gestion de l'argent sont une source de problème chez les couples d'origines africaines et aussi chez les couples latino-américains (Boisjoli, entrevue avec Vatz-Laaroussi, 2016).

Les relations de travail avec des collègues et des cadres québécois sont considérées comme étant plus compliquées et difficiles contrairement à celles avec des collègues issus de l'immigration qui sont considérées comme plus positives et sereines (Nguigain-Launière, 2020).

Toujours selon les résultats de la recherche de Nguigain-Launière (2020), selon les Canadiennes et les Canadiens de deuxième génération, des meilleures opportunités et perspectives d'avenir sont possibles pour les personnes racisées si des actions contre le racisme systémique et la discrimination sont mises en place. Dans un premier temps, l'État et l'ensemble de la population issue du groupe majoritaire doivent reconnaître l'existence de ce problème dans la société québécoise. Dans un deuxième temps, les personnes issues

des groupes minoritaires doivent s'impliquer davantage dans cette lutte contre le racisme et la discrimination systémiques sur le plan social, mais aussi politique.

### 1.3.2 Repères identitaires et rôles de genre

Selon plusieurs études, les relations entre les couples peuvent se renforcer ou s'affaiblir en contexte de migration internationale tel qu'avancé entre autres par Caarls et Mazzucato (2015) dans leur étude auprès de couples ghanéens au Ghana et à l'étranger.

Toutes les études concluent que la migration est un facteur stressant pour les couples, ce qui peut entraîner une augmentation des divorces. Toutefois, la migration n'est pas nécessairement un facteur exogène fondamental dans la détérioration de la dynamique d'un couple comme démontré dans une étude comparative entre des couples divorcés originaires d'Haïti, du Salvador et du Québec (Jacob, 1998) ou bien selon les études de Michèle Vatz-Laaroussi (2016), professeure en psychologie. Ces recherches montrent que les difficultés des couples immigrants et les causes de divorce sont les mêmes que les couples nés au Québec. C'est-à-dire qu'il y a manque de communication, manque d'amour, infidélité, incompatibilité des caractères, etc. Toutefois, chez les couples immigrants, on observe une accumulation d'obstacles et de difficultés qu'on ne retrouve pas auprès des couples québécois. Les divorces chez les couples arrivent plus souvent dans les cinq premières années à la suite de l'immigration, le processus d'intégration n'étant pas encore complété. Certains couples disent qu'ils auraient préféré avoir accès à des services d'écoute pour améliorer leur situation maritale, car les services offerts proposent plutôt une aide au divorce. Les femmes en général ont tendance à pouvoir parler de leurs problèmes, soit à

d'autres femmes ou bien à des associations tandis que les hommes gardent plutôt leurs problèmes pour eux-mêmes ce qui les isole encore plus (Vatz-Laaroussi, 2016).

Le changement des rôles de genre est un des facteurs les plus stressants auprès des couples immigrants. Certains hommes migrants surtout ceux originaires d'un pays où les politiques familiales et les rôles sociaux sont différents du pays d'accueil vivent un conflit qui se répercute sur le système identitaire. (Bationo, 2021, p. 23) C'est le cas des couples immigrants kenyans aux États-Unis (Kyalo Musyoka, 2014) où ils observent que les rôles de genre sont très différents de leur pays d'origine. Les problèmes surviennent souvent lorsque l'un des deux conjoints garde la même vision du rôle des genres et du fonctionnement familial alors que l'autre change de vision.

Les diverses attitudes du couple face aux changements de normes de genre dans le pays d'accueil deviennent des facteurs de stress, parfois assez importants qu'ils mènent à la séparation ou bien au divorce. Les femmes qui s'imposent davantage dans leur communauté et qui prennent plus de libertés sont souvent celles qui voient leur mariage s'effriter (Caarls, Mazzucato, 2015).

Le changement de pays entraîne souvent l'adoption de nouvelles manières de vivre mises en place par une stratégie d'intégration en partie choisie par l'immigré et aussi proposée ou imposée par la société d'accueil. Une étape difficile de l'immigration sur le couple est le changement identitaire de chacun, car chaque personne ne vit pas ce changement identitaire de la même façon que ce soit par la différence de statuts d'immigration, d'intégration sociale et économique, la gestion de l'éloignement des proches, etc. Selon Carolyne Jannard, thérapeute en relation d'aide et spécialiste des problématiques liées à l'immigration (Immigrant Québec, 2018), l'épanouissement individuel est préalable à

l'épanouissement du couple. Cet épanouissement n'est pas vécu de la même façon entre autres si on est une femme ou un homme, mais aussi selon ses origines. Le couple doit se retrouver et faire équipe pour affronter les défis de l'immigration, tâche difficile lorsque ce processus fait parfois apparaître des irritants chez l'autre qu'on ne voyait pas avant.

Les rôles de genre diffèrent souvent du pays d'origine des immigrants de leur pays de destination. Dans certaines sociétés, l'homme joue un rôle de pourvoyeur et d'autorité central au sein de sa famille. Tous ces rôles sont remis en question pendant la période de l'intégration de ces hommes ayant immigré au Québec. Même au sein de leur diaspora dans leur pays d'accueil, les migrants font souvent face à une contradiction des normes de genre.

Il est possible de remarquer que le rôle de genre change aussi dans le cas du soutien familial. En effet, les femmes sont parfois les premières à trouver du travail une fois arrivées dans le nouveau pays. Elles sont également prêtes à accepter un travail sous leur compétence réelle afin d'accélérer l'intégration de leurs enfants et de leur conjoint (Ben Soltane, 2017, page 44) contrairement aux hommes et deviennent donc la pourvoyeuse de la famille. L'homme n'assume pas toujours ce changement de rôle, ce qui peut engendrer des tensions au sein du couple (Jennard, Immigrant Québec, 2018).

### 1.3.3 Relations familiales et intergénérationnelles

Depuis les dernières années, plusieurs recherches ont dénoté des transformations des rôles parentaux dans les sociétés occidentales. Ces transformations sont arrivées entre autres depuis l'arrivée des femmes sur le marché du travail. Les hommes et les femmes ont dû redéfinir leur rôle quant au partage des tâches et l'éducation des enfants. (Battaglini, 2002)

Les mères de famille immigrantes seraient plus tolérantes que les pères envers leurs enfants. Les couples immigrants discutent beaucoup de l'éducation des enfants sans que cela devienne nécessairement un conflit, néanmoins, les hommes ont tendance à trouver les femmes trop «molles» avec les enfants et les femmes trouvent les hommes trop «durs» avec ces derniers (Jacob, 1998). Toutefois, selon l'expérience, la trajectoire et du contexte de vie des couples et des familles immigrantes, on dénote plusieurs façons de distribuer les rôles dans un groupe familial et il y a diverses stratégies familiales par ces familles également. Il n'y a pas de modèle type qui inclut toutes les familles immigrantes. (Vatz-Laroussi, 1993.)

Les couples qui sont également parents sont confrontés aussi à des sources de tensions au niveau de l'éducation de leurs enfants. L'un des conjoints peut tenir un discours moins soutenu quant aux valeurs véhiculées aux enfants étant plus enclin à comprendre le sentiment d'appartenance des enfants à la nouvelle culture. En effet, les enfants seront tiraillés entre la culture de leurs parents et la culture d'où ils vivent. Ces derniers repères sont très importants pour leur permettre de bien s'intégrer à cet environnement et créer un sentiment d'appartenance à leur pays d'origine. Toutefois, satisfaire ses parents tout en s'identifiant à une autre culture peut devenir très difficile pour l'enfant (Jennard, Immigrant Québec, 2018).

Dans une époque marquée par l'identitarisme, le désir d'affirmer son identité fait partie des stratégies que l'individu postmoderne met en place, on peut affirmer que les identités sont en développement, ainsi la question de l'héritage familial devient centrale, car elle devient son point de repère et de rattachement. (Vatz-Laroussi et Kanouté, 2015, p. 3) Pour les familles immigrantes, la question de l'héritage familial est encore plus importante vu la grande

distance qui les sépare maintenant de leur famille et de leurs racines. Cette mémoire familiale doit se transmettre d'une génération à l'autre même si les enfants n'auront pas vu le jour dans le pays d'origine de leurs parents. (Vatz-Laroussi et Kanouté, 2015 p.3)

La mémoire familiale est l'ensemble d'images nostalgiques et déformées du pays d'origine, de liens familiaux, de l'ambiance familiale et des personnages presque mythiques qui la marquent. La transmission de l'histoire familiale se fait à travers les générations et les frontières géographiques, ce qui représente une identité adaptative, ancrée et ferme. (Vatz-Laroussi et Kanouté, 2015, p. 3) La transmission intrafamiliale de l'histoire familiale a un effet de continuité et de construction identitaire tout en aidant à l'adaptation à un nouveau contexte de vie (Jacob, 1998). De plus, elle sert à renforcer les relations intergénérationnelles en plus de créer un lien de loyauté entre pays et cultures auprès des jeunes.

La trajectoire migratoire consiste en des échanges intergénérationnels qui regroupent des savoirs, des compétences interculturelles, de nouvelles pratiques et une mémoire familiale. Celle-ci favorise l'intégration à la nouvelle culture ainsi qu'à la promotion sociale des différents membres de la famille et du réseau. Les deux processus principaux, la transmission et l'entraide, permettent des échanges intergénérationnels actifs, lesquels permettent la continuité et le changement dans les générations. Ces derniers sont toutefois redéfinis par la migration. (Vatz-Laroussi et Kanouté, 2015, p.6) Les mères seraient plus tolérantes à la façon de faire ici que les pères envers leurs enfants (Jacob, 1998).

Selon l'étude de Nguigain-Launière (2020), une critique récurrente du système de l'éducation au Québec est l'absence d'un curriculum international. Peu de l'histoire des

autres cultures est enseigné et peu de personnes racisées sont présentes dans le corps professoral.

#### 1.4 Objectifs et questions de recherche

À la suite de la lecture de la littérature existante au sujet des couples immigrants, nous comprenons qu'en plus des enjeux individuels que vivent chaque immigrante et immigrant s'ajoutent des défis à leur dynamique de couple. Cette recherche s'intéresse particulièrement aux couples originaires de l'Afrique subsaharienne francophone, quelle que soit leur religion, leur ethnie ou leur pays et habitant au Québec depuis au moins 2 ans.

Puisque notre recherche s'inscrit dans le domaine des sciences politiques, bien que le pluralisme des approches théoriques et des analyses de l'immigration soit pris en compte ici, nous tenterons de savoir si au niveau des politiques d'immigration et des stratégies d'intégration, la société québécoise peut mieux outiller ces couples immigrants à faire face à ces défis et la façon dont elle peut améliorer les efforts vers un Québec plus inclusif.

Afin de répondre à cette question, nous sommes amenés à nous interroger sur plusieurs aspects du parcours migratoire et de l'intégration. Nous voulons savoir si les services offerts et les organismes financés par le gouvernement québécois offrent un soutien adéquat et suffisant aux couples immigrants afin de les aider à surmonter les défis et les obstacles qu'ils rencontreront pendant leur parcours migratoire.

Nous partons de l'idée que les couples originaires de l'Afrique subsaharienne francophone font face à des épreuves à la fois individuelle et conjugale lors de leur intégration au Québec et que leur parcours d'intégration est similaire à d'autres couples immigrants venant

d'autres régions du monde. Une responsabilité individuelle et collective du couple repose également sur eux dans la réussite de leur parcours migratoire. De plus, nous présumons que la politique provinciale en matière d'immigration, de participation et d'inclusion favorise et facilite l'intégration de ces couples au Québec. Nous supposons par ailleurs que des lacunes et des suggestions d'amélioration quant à la politique d'immigration québécoise et aux stratégies d'inclusion du gouvernement seront soulevées par les couples immigrants au cours de cette recherche. Nous pourrions donc constater les aspects intéressants et porteurs de la politique d'intégration du Québec et des initiatives communautaires et connaître leurs limites.

Il est important de mettre en perspective les réalités vécues par ces couples, d'avoir une documentation et une analyse réelle de la situation afin de pouvoir développer des stratégies d'intégration sociale, d'insertion en emploi et d'inclusion. C'est la raison pour laquelle nous avons privilégié une recherche qualitative à l'aide d'entrevues semi-dirigées.

Les recherches se sont peu concentrées sur les questions politiques, sociales et identitaires chez les couples immigrants d'Afrique subsaharienne francophone au Québec. En effet, les recherches portent plutôt soit sur l'aspect individuel et économique de l'immigration soit sur l'expérience migratoire de l'homme ou de la femme ou bien sur l'aspect sociologique et psychologique des dynamiques de couples immigrants.

## CHAPITRE II : Cadre théorique et conceptuel

Notre cadre théorique se définit en deux temps. D'abord, nous avons trouvé important de comprendre les raisons pour lesquelles les couples immigrants décident de venir s'installer au Québec. Ce qui nous permettra de comprendre leurs satisfactions à certains niveaux et leurs déceptions à d'autres. L'immigration est un sujet considérant un pluralisme théorique comme annoncé par Douglas S. Massey et Coll (1993, 1994). Le cadre théorique s'inspire donc de différentes approches des théories migratoires qui contribuent toutes à la compréhension des phénomènes migratoires. Se concentrer seulement sur une théorie ou une approche n'aurait pas été suffisant pour cette recherche. Cela dit, les théories étant nombreuses dans le domaine migratoire, il nous est impossible de couvrir toutes les théories et leurs critiques dans cette recherche. Nous avons donc sélectionné les théories et les approches qui nous semblaient les plus pertinentes dans le cadre de notre angle de recherche. Dans un deuxième temps, nous abordons l'interculturalisme québécois comme modèle d'intégration adopté par le Québec.

### 2.1 Pluralisme théorique des migrations

Comme mentionné ci-haut, l'immigration internationale étant un phénomène complexe, nous avons choisi de considérer ce pluralisme théorique en sélectionnant des théories fondées sur des approches économiques, sociologiques et politiques afin de montrer la complexité et la diversité des migrations contemporaines. De multiples recherches empiriques sur l'immigration combinent également les théories et approches existantes afin de cerner les différents facteurs qui engendrent le choix d'immigrer.

### 2.2.1 Théories économiques des migrations

Les économistes ont deux grandes visions des phénomènes migratoires. Il s'agit des approches macro-économiques qui expliquent les flux migratoires tant au niveau national qu'international et des approches micro-économiques qui s'expliquent par des choix individuels et familiaux. Nous traiterons plutôt des approches micro-économiques puisqu'elles s'apparentent davantage à notre sujet de recherche surtout la théorie du capital humain.

Sur le plan micro-économique, l'immigrante ou l'immigrant choisit d'immigrer pour maximiser son propre revenu en évaluant les coûts et les bénéfices du pays de destination en comparaison avec le pays d'origine. La théorie du capital humain de Sjaastad (1962) mentionne que les immigrantes et les immigrants font un choix individuel d'investissement. Ces dernières et ces derniers décident de partir de leur pays d'origine si les bénéfices du capital humain sont supérieurs ailleurs, sans compter les coûts liés au déplacement. Les coûts migratoires incluent non seulement l'aspect monétaire du voyage, mais aussi les coûts d'information et les coûts psychologiques liés au renoncement à un mode de vie ou à une proximité familiale et sociale (Gubert, 2010). Ces dernières et ces derniers prennent également en considération leur propre capital humain, soit leur éducation, formation, connaissance de la langue du pays, etc., comme facteur décisionnel d'émigration et de choix de lieux de destination. Michael Todaro (1969) prétend que le capital humain d'une personne favorise la migration en fonction de son niveau d'éducation et de son expérience professionnelle. En effet, cela vient accroître le salaire attendu et la probabilité de trouver un emploi.

Il est bien de souligner la nouvelle économie de la migration (NEM) qui prend beaucoup de place dans les recherches récentes et qui pense l'émigration d'un individu comme le résultat d'une décision familiale ou collective. La présence d'un réseau d'anciens migrants ou bien de membres de la famille dans le pays d'accueil peut aussi jouer un rôle important pour faciliter une entrée sur le marché du travail pour n'en citer qu'un exemple (Gubert, 2010). Nous retrouvons également le concept de réseaux dans les approches sociologiques que nous aborderons dans la prochaine section.

Toujours d'un point de vue micro-économique, les pays développés évaluent l'impact de la migration sur les populations non migrantes ou natives de la société d'accueil tandis que l'impact sur l'immigrante ou l'immigrant n'est que peu ou pas pris en considération.

Stephen Castles et Godula Kosack (1972) évoquent l'immigration comme le résultat d'une nécessité structurelle en réponse aux besoins du capital et du patronat. Ils insistent sur l'existence d'une hiérarchie dans la structure des emplois (Piché, 2013). Michael Piore (1979) reprend les propos de Castles et Kosack et précise l'approche en citant trois modes d'insertion sur le marché du travail dont les deux premiers reposent sur les secteurs primaires et secondaires. Le secteur primaire renvoie aux emplois professionnels et qualifiés aux bonnes conditions de travail, possibilités de promotion et salaires élevés. Le secteur secondaire renvoie au contraire aux emplois peu ou pas qualifiés et précaires. C'est dans celui que se retrouve une grande partie des immigrantes et des immigrants. Une des difficultés d'insertion à l'emploi est la discrimination, surtout des groupes dits minorités visibles (Piché, Renaud, Gingras, 2002). Le troisième mode d'insertion est, selon Wilson et Portes (1980), l'enclave ethnique. Ce sont des migrantes et des migrants qui ouvrent des

entreprises pour servir leur propre marché ethnique même si bien sûr ils sont ouverts à toute la population.

### 2.2.2 Théories sociologiques des migrations

Même si les facteurs économiques pèsent beaucoup dans la décision de migrer, les recherches tentent d'expliquer les migrations par d'autres approches, notamment l'approche sociologique. Selon Lee (1966), la migration est causée à la fois par des facteurs positifs (pull factors) des pays de destinations et par des facteurs négatifs du pays d'origine (push factors). Lee mentionne également que les contacts personnels et les sources d'information existant dans le lieu de destination sont des facteurs qui interviennent dans le processus migratoire. Ce qui nous approche de la notion des réseaux migratoires (Piché, 2013).

En effet, l'approche sociologique reconnaît le rôle primordial joué par la famille en tant qu'entité décisionnelle qui supporte la réalisation du projet migratoire. Mais aussi, elle reconnaît l'importance des autres acteurs tels que les anciens migrants et non migrants des zones d'origine et de destination (Zlotnik, 2003). Ils forment des réseaux de migration et sont des ressources très utiles pendant la période initiale d'adaptation. Les réseaux migratoires sont définis par Massey (1988) comme « ensembles de liens interpersonnels qui raccordent les migrants, les migrants précédents et les non-migrants des zones d'origine et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié et d'affinités d'origine ». Ces réseaux facilitent notamment la recherche d'un hébergement ou d'un travail tel que mentionné dans l'approche économique vu précédemment, et soutiennent les nouvelles immigrantes et les nouveaux immigrants avec leur intégration sociale (Ambrosetti et

Tattolo, 2008). Généralement, on considère l'existence de ces réseaux comme facilitateur de la migration, mais ces derniers ont parfois un effet négatif dans le sens où des informations transmises du réseau aux personnes migrantes peuvent créer des illusions sur les perspectives migratoires ou bien peuvent impliquer des contraintes supplémentaires pour le migrant selon Faist (1998).

### 2.2.3 Théorie des migrations politiques et systémiques

Nous terminons cette première partie avec la théorie des migrations politiques et systémiques afin de faciliter la transition vers le prochain segment en ce qui a trait à la politique québécoise en matière d'immigration.

Les politiques migratoires sont justifiées par les théories migratoires. Victor Piché (2013), exprime que le postulat sur lequel est fondé toutes politiques des migrations du XXe siècle est que l'immigration est un privilège et non un droit. Cela vient fonder les politiques migratoires sur les besoins économiques des pays, donc surtout orientés vers le marché du travail. Les pays de destination voulant atteindre leurs objectifs plutôt économiques à travers une politique sélective des immigrantes et des immigrants ne considèrent pas ou peu les intérêts de ces dernières et derniers puisqu'ils veillent à préserver l'intégrité culturelle de leurs pays (Ambrosetti et Tattolo, 2008). Une tension entre les intérêts individuels des immigrantes et les immigrants et les intérêts nationaux des pays de destination est donc créée.

Bimal Gosh (2000) mentionne quelques carences au niveau des politiques et des pratiques migratoires existantes en mettant en relief l'absence de politiques adaptées et de cadres d'action solides pour faire face à la nouvelle donne migratoire. Il suggère une gestion

globale des migrations internationales qui sera reprise par plusieurs autres chercheurs au cours des années. Il défend un régime multilatéral de gestion des migrations qui soit plus global, plus équilibré et plus transparent (Piché, 2013).

L'approche systémique quant à elle, se définit selon Kritz, Lim et Zlotnik (1992) comme étant :

« la conceptualisation d'un système de migration comme un ensemble de pays liés par des échanges migratoires dont la dynamique est largement façonnée par le fonctionnement de différents réseaux unissant les acteurs de la migration à différents niveaux d'agrégation ».

Le schéma analytique de Akin Mabogunje (1970) identifie l'environnement économique, la technologie, l'environnement social et les facteurs politiques comme éléments pouvant affecter les mouvements migratoires. Il mentionne également l'importance de la circulation de l'information et le maintien des contacts avec le lieu d'origine (Piché, 2013). Ceci a ouvert la porte à des chercheurs pour développer davantage sur l'importance des réseaux sociaux et familiaux tels que vus plus tôt dans cette recherche. L'approche de Mabogunje évoque un phénomène circulaire dans un système de variables interdépendantes.

## 2.2 L'interculturalisme québécois

La diversité de la population croissante soulève plusieurs questionnements politiques, sociaux et économiques. Chaque pays a une politique ou bien un modèle d'intégration afin de gérer la diversité culturelle présente sur leur territoire. Il existe deux grands modèles

d'intégration qui sont décrits par Choquet (2016). Le modèle républicain universaliste est basé sur l'absence de prise en compte des ancrages culturels et religieux des citoyens, mais veut l'intégration des immigrants à la culture et à la langue de la majorité. Le modèle multiculturaliste différentialiste permet aux immigrants de garder leur culture d'origine, et s'adapte à leur présence en développant des programmes dont l'objectif est d'assurer l'égalité des chances des citoyens, quelles que soient leur culture, leur origine et leur couleur de peau. Ce dernier lutte contre les obstacles à l'intégration des immigrants et met en place des outils susceptibles de repérer les pratiques discriminatoires dans le domaine de l'emploi, du logement, et autre.

Pour cette recherche, nous retenons seulement le multiculturalisme, car c'est le modèle adopté au Canada. Celui-ci permet aux immigrants de conserver leur culture d'origine, et s'adapte à leur présence en développant des programmes dont l'objectif est d'assurer l'égalité des chances des citoyens, quelles que soient leur culture, leur origine et leur couleur de peau (Choquet, 2016). Le concept du multiculturalisme est apparu en 1938, mais ce n'est que dans les années 1960 qu'il est abordé au Canada. Ce modèle a été critiqué par plusieurs opposants, dont Neil Bissoondath (Jedwab, 2020) qui affirme que la promotion des différences ethniques amène les immigrants à avoir une attitude de séparation qui forme des communautés distinctes et empêche les nouveaux arrivants de s'intégrer entièrement à la culture dominante. Il défend aussi que ce phénomène menace l'unité et la cohésion canadiennes.

Ce modèle est aussi critiqué et rejeté en 1971 par les Québécoises et les Québécois. Le Québec se différencie des autres provinces par son important territoire, son histoire, sa langue francophone et la spécificité de ses institutions politiques, juridiques et

économiques. La majorité francophone québécoise occupe un statut minoritaire au Canada et sur tout le continent nord-américain. Cette «majorité minoritaire» doit aussi penser à la gestion de la diversité ethnoculturelle sur son territoire (Bouchard, 2012). Ce sont les raisons pour lesquelles, bien que la politique du multiculturalisme canadien s'applique à toutes les provinces, le Québec a donc proposé un modèle alternatif d'intégration. Il s'agit de l'interculturalisme :

« L'interculturalisme, en tant que modèle pluraliste, se soucie autant des intérêts de la majorité culturelle, dont le désir de se perpétuer et de s'affirmer est parfaitement légitime, que de ceux des minorités et des immigrants ». Bouchard, 2012.

Ce modèle est vu comme un mélange des deux grands modèles mentionnés précédemment. En effet, il tente de réunir la préservation de l'identité nationale majoritaire et la reconnaissance d'un droit à la différence pour les minorités.

Plusieurs tableaux comparatifs ont été créés afin de cerner les différences entre le multiculturalisme et l'interculturalisme. Nous avons repris ici (le tableau 2.1) le tableau de Eva Segura (2011), docteur en philosophie politique, lequel selon nous explique mieux les différences entre les deux modèles d'intégration.

La particularité de ce modèle est de reconnaître l'importance partagée de la culture de la majorité et des minorités. (Choquet, 2016) En d'autres termes, c'est la recherche d'un équilibre et de compromis entre le désir de la majorité de se préserver en tant que nation distincte et celui des minorités d'exprimer leurs différences.

Tableau 2.1 Résumé comparatif du multiculturalisme et de l'interculturalisme par thème.

	<b>Multiculturalisme</b>	<b>Interculturalisme</b>
<b>Rapport majorité/minorités</b>	Le Canada est une somme de minorités, il n'y a plus de majorité comme telle au point de vue démographique.	«Insécurité du minoritaire» qui devrait être comblée. Au Québec, les citoyens d'origine canadienne-française sont majoritaires.
<b>Intégration</b>	Se caractérise par un rejet de l'assimilation. En faveur de la cohabitation harmonieuse des communautés, et des pratiques d'accommodements (dits «raisonnables»). Unité dans la diversité».	Politique québécoise d'intégration. Insistance sur la participation de tous à la vie de la cité. Recherche d'une «cohésion nationale». Mais flexibilité pour s'adapter aux diversités.
<b>Place du Québec</b>	Appui à toutes les cultures du Canada et protection des cultures minoritaires.	Pour une version québécoise du paradigme de la diversité.
<b>Langue</b>	Les néo-canadiens doivent acquérir au moins une des deux langues officielles.	Forte insistance sur la maîtrise du français.
<b>Religion</b>	Peu ou pas de référence au rapport multiculturel à la religion.	Laïcité ouverte.

Source : Eva Segura, L'interculturalisme québécois, alternative au multiculturalisme canadien ? Voie québécoise ou voix québécoise, 2011

Enfin, selon Bouchard (2012), l'interculturalisme est un modèle pluraliste qui n'implique pas l'abandon pour l'immigrant de sa culture d'origine au profit de la culture majoritaire. Il offre un rapprochement entre la majorité et les minorités fondé sur le partage d'une langue et d'un cadre civique communs, avec l'espoir que ces échanges favorisent un sentiment commun d'identification. Toutefois, les critiques disent autrement en affirmant que le pluralisme qu'occupe l'interculturalisme nuit au Québec francophone en portant atteinte à sa culture et ses valeurs au profit du relativisme culturel et en favorisant la pratique d'accommodements.

## CHAPITRE III : Méthodologie

### 3.1 Méthode qualitative

Afin de mieux comprendre les épreuves vécues par les couples d'Afrique subsaharienne francophone dans leur parcours d'immigration au Québec, nous avons opté pour une méthodologie de type qualitative. Cette méthode permet d'aller au-delà de la rationalité d'un discours afin d'atteindre le niveau du non-dit (Gauthier, 2009). Il est important d'entendre la perception des couples d'Afrique subsaharienne francophone pour mieux comprendre, décrire et analyser les épreuves de l'immigration qu'ils vivent en tant qu'individu, mais aussi en tant que couple. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour des entrevues semi-dirigées. Cette méthodologie présente un intérêt pratique. Elle permet de mieux comprendre et saisir la réalité du parcours migratoire des couples visés. Notre recherche s'inscrit dans une démarche déductive.

### 3.2 Collecte des données

La méthode choisie pour cette recherche est celle de l'entrevue semi-dirigée (voir les questions de l'entrevue en Annexe A). L'entrevue donne un accès privilégié à l'expérience humaine. L'entrevue a été donc préparée, mais est demeurée ouverte à la spécificité des cas et à la réalité de la personne interviewée. Cette méthode est aussi choisie, car elle poursuit divers buts : l'explicitation, la compréhension, l'apprentissage et l'émancipation. Elle permet de connaître les perceptions des personnes interrogées sur le thème bien précis de leur expérience migratoire sans accumuler une panoplie d'informations parfois disparates.

Trois postulats font en sorte que l'entrevue semi-dirigée a été choisie comme mode de collecte de données. D'abord, l'entrevue est considérée comme une unité de sens dans laquelle les différentes sections sont en relation avec les autres pour finalement former une histoire logique (Gauthier, 2009). En effet, l'interaction de différents thèmes nous a permis d'analyser les données recueillies et d'établir des connexions entre ces derniers. De plus, il est voulu de connaître, de comprendre et de rendre explicite la perspective de l'autre. L'entrevue permet de découvrir la nature de la réalité, soit un monde en constant changement.

Il est important de savoir que l'entrevue semi-dirigée comporte certaines limites. D'abord, l'orientation de l'entrevue ou les réponses de l'interviewé diffèrent donc selon plusieurs facteurs, tels que l'humeur, la relation entre la personne qui fait l'entrevue et le répondant, les gens présents autour, etc. (Gauthier, 2009) C'est la raison pour laquelle même si l'anonymat et la confidentialité sont assurés, certaines personnes peuvent craindre d'être jugées et donc risquent de ne pas divulguer toute l'information nécessaire ou bien biaiser cette dernière. Il faut également considérer le fait que les personnes interrogées ne seront peut-être pas disposées à transmettre à la chercheuse, à ce moment précis de l'entrevue, leur perception du phénomène recherché (Sylvain, 2000).

### 3.3 Le processus d'entrevues

#### 3.3.1 Recrutement des participantes et participants

L'échantillonnage s'est fait selon une méthode non probabiliste, constituée de volontaires. Ceci a permis de trouver des participantes et participants volontaires qui correspondaient à nos critères de recherche.

Les villes de Montréal et Gatineau étaient les premières cibles de cette recherche vu le haut taux d'immigration dans ses villes et de nos réseaux de contacts y habitant. Toutefois, comme les entrevues en personne étaient impossibles à réaliser en raison de la pandémie actuelle, nous avons cherché des participantes et des participants de façon virtuelle. La position géographique dans la province de Québec de nos participantes et participants n'importait plus.

Une annonce concernant la recherche et le besoin de participantes et de participants a été partagée avec des associations de femmes africaines et des associations pour immigrantes et immigrants situées à Montréal et Gatineau. Les associations qui ont été contactées sont les suivantes: Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), l'association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO), Accueil parrainage-Gatineau et Afrique au féminin. Seule une association a répondu en mentionnant qu'ils partageraient l'information avec leur réseau. Aucun participant n'a été recruté par ces associations. L'annonce a été également partagée à travers nos réseaux Facebook, LinkedIn et WhatsApp. L'annonce a été partagée plusieurs fois par les personnes de ces réseaux de contacts avec leurs proches susceptibles de répondre aux critères de la recherche. Puisque le sujet de cette recherche pouvait être sensible pour certains, peu de réactions furent obtenues. Néanmoins, trois couples répondant aux critères ont manifesté leur intérêt à participer à la recherche.

Cette recherche a ciblé des femmes et des hommes ayant un parcours d'immigration similaire. Quelques critères ont été annoncés dans les affiches et documents publiés afin de pouvoir bien cibler les participantes et participants recherchés. Voici le portrait des participantes et participants de la recherche:

- Hommes et femmes de pays d’Afrique subsaharienne francophone;
- Ayant immigré avec leur partenaire;
- Ayant immigré au Québec depuis au minimum 2 ans;
- Ayant immigré directement au Québec depuis leur pays d’origine.

Trois couples hétérosexuels ont manifesté un intérêt à participer à la recherche pour un total de six participantes et participants, soit trois femmes et trois hommes. Ces couples permettront d’identifier et relever que certains points soient convergents ou divergents à la littérature.

### 3.3.2 Déroulement des entrevues

Il faut tenir compte que les entrevues ont eu lieu pendant la pandémie COVID-19. Il était donc impossible de faire des entrevues en personne. Les entrevues ont donc été menées de façon virtuelle à travers la plateforme Zoom. Les entrevues ont été réalisées séparément, c’est-à-dire une entrevue avec la femme et une entrevue avec le mari afin d’observer les similarités et les différences en ce qui concerne leur vision et de leur expérience par rapport à leur expérience migratoire. Ils ont tous accepté que l’entrevue soit enregistrée afin de revenir sur les enregistrements lorsque nos notes prises à la main ne suffisaient pas. Les entrevues se sont déroulées les soirs de semaine ou bien en fin de semaine à la date et à l’heure désirée par les participantes et les participants. Bien que les entrevues soient estimées d’une durée d’environ 45 minutes à 1h, elles ont varié entre 40 minutes et 3 heures.

### 3.3.3 Consentement et confidentialité

Chaque participante et participant ont reçu le formulaire de consentement par courriel en même temps que le lien pour l'entrevue en ligne dès que la date et l'heure de l'entrevue ont été choisies. Le formulaire de consentement a également été lu avec chaque participante et participant avant le début de l'entrevue afin que les énoncés aient bien été compris. Le formulaire signé nous a été envoyé par courriel conformément aux recommandations du comité éthique de l'UQAM. Les entrevues transcrites furent numérotées. Les enregistrements ont été détruits dès qu'ils ont été transcrits et tous les documents relatifs aux entrevues ont conservé sous clé durant la durée de ma recherche. Une fois l'étude terminée, ces derniers seront conservés sous clé dans le bureau de l'enseignant directeur de recherche à l'UQAM. L'ensemble des documents sera détruit dans 2 ans après la dernière communication scientifique conformément à mes engagements.

### 3.3.4 Considérations éthiques

Il est important de respecter l'éthique de la recherche avec des êtres humains lors d'entrevues. Dans un premier temps, nous nous sommes familiarisés avec les dispositions de l'énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains et nous avons suivi le didacticiel d'introduction à l'EPTC 2. Nous avons obtenu le «Certificat d'accomplissement de la formation en éthique» de la recherche (FER) » offerte en ligne par le Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche. Cette recherche a également nécessité le formulaire de déclaration «Projet de recherche étudiant impliquant des êtres humains nécessitant une approbation éthique».

### 3.4 Analyse des données

Nous avons d'abord fait une transcription partielle des entrevues dans le but d'éliminer les redondances, les digressions ou les sujets qui s'éloignent de l'objectif de la recherche. L'objectif principal de l'analyse est de développer des catégories à partir des données brutes pour les intégrer dans un cadre de référence ou un modèle. (Thomas, 2006) C'est la raison pour laquelle nous avons retenu l'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2016) pour cette recherche afin de bien comprendre et regrouper les différentes informations reçues. Il s'agit de la constitution de l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé. L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus (Paillé et Mucchielli, 2008). Nous avons déjà séparé les questions d'entrevues en trois grands thèmes : le parcours migratoire, les défis liés à l'immigration et les services offerts aux nouveaux arrivants. Nous sommes donc partis de ces derniers et nous avons créé des sous-thèmes pour faciliter la compréhension des propos des participantes et participants lors des entrevues. Vous les trouverez dans le chapitre IV de cette recherche : Présentation des résultats.

### 3.5 Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de cette recherche dont le recrutement des participants. Tout d'abord, comme mentionné ci-dessus, peu de couples ont montré de l'intérêt à participer à la recherche. Le sujet étant assez personnel, il a pu freiner certaines

personnes à participer, surtout celles qui ne nous connaissaient pas. D'ailleurs, nous avons été flexibles pour deux couples ayant manifesté un intérêt à la recherche. En effet, un des couples a habité au Mali pendant 2 ans avant d'immigrer au Québec alors que l'un des critères était d'être venu directement de leur pays d'origine au Canada. Puisque le Mali est un pays francophone en Afrique subsaharienne comme leur pays d'origine, nous avons décidé de les accepter pour l'entrevue tout en leur posant des questions supplémentaires s'adaptant à leur situation. Il en est de même pour le deuxième couple dont l'épouse a pu rejoindre son mari au Québec dix ans après lui. La pandémie a également nui aux entrevues. Nous supposons avoir eu plus d'intérêts de potentiels participantes et participants si nous avions pu aller en personne dans les associations pour parler du projet de recherche. Nous estimons par ailleurs que les entrevues en personne permettent d'installer un meilleur climat de confiance entre les participantes et les participants et nous. De plus, en étant dans un confinement, lors des entrevues, chaque fois, les deux partenaires bien que pas dans la même pièce, était dans la même résidence ce qui a nui à la discrétion et confidentialité des discussions.

Nous connaissions trois des six participantes et participants. Un couple avait été rencontré lors d'un stage en coopération internationale au Togo en 2013. Le couple envisageait déjà leur installation au Canada et avait déjà entamé la procédure de résidence permanente au moment de la rencontre. Un autre candidat béninois avait été rencontré lors d'un stage au Bureau international des droits des enfants à Montréal en 2017. Le contact et le partage étaient donc plus faciles avec la candidate et les candidates qui nous connaissaient déjà pendant l'entrevue. Une plus grande confiance était notable et le partage des aspects de la sphère personnelle (vie de couple, les difficultés vécues en tant que couple, rôles de genre

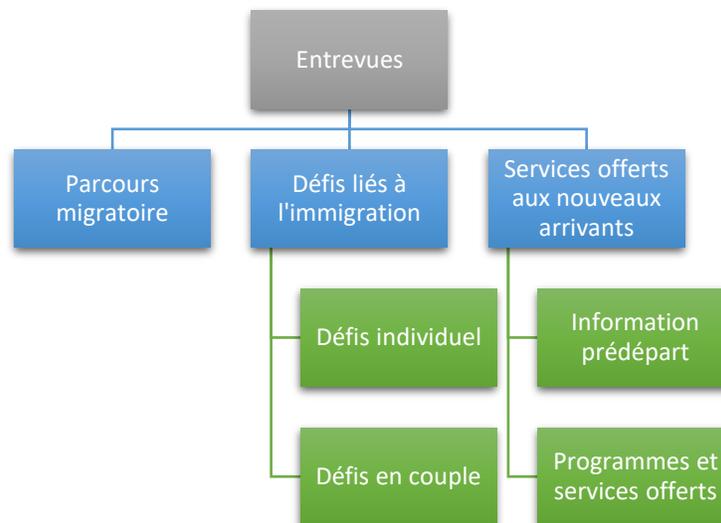
, etc.) était très évident avec les personnes qui nous connaissaient déjà. Les deux femmes qui nous ne connaissaient pas étaient plus discrètes et leurs réponses beaucoup plus brèves que l'homme qui ne nous connaissait pas. Toutefois, lorsque la chercheuse reformulait la question et donnait quelques exemples relevés de la littérature et vécus par d'autres individus ou d'autres couples immigrants en sol canadien, les femmes et même les hommes avaient tendance à développer le sujet davantage.

Nous pensons que d'avoir connu toutes les personnes rencontrées aurait été bénéfique afin d'obtenir davantage d'informations sur la vie conjugale de ces dernières. Pour toutes les candidates et tous les candidats, il a été facile de parler de leurs défis socio-économiques, et par ailleurs bifurquaient la plupart de nos questions sur les défis vécus en tant que couple vers des défis socio-économiques. Finalement, nous avons pu observer que chez certains participantes et participants, les défis socio-économiques entraînaient des répercussions sur le couple et sur leur vie familiale.

## CHAPITRE IV : Présentation des résultats

Pendant les entrevues, nous avons pris des notes à l'aide d'un tableau afin de nous assurer de noter les points pertinents des discours des participantes et des participants. De plus, lors de la transcription des données, nous avons accès aux enregistrements des entrevues afin d'aider à compléter nos notes prises. Dans un premier temps, nous avons créé un tableau incluant les questions ainsi que les réponses des participantes et participants. Les réponses ont été mises côte à côte, ce qui a permis d'avoir une vue d'ensemble globale de celles-ci.

L'entrevue a été séparée en trois grands blocs :



#### 4.1 Parcours prémigratoire

Le parcours migratoire est composé de trois phases, soit la prémigration, l’immigration et la post-migration (Brinbaum, 2002). Dans cette section, nous nous concentrons sur la période prémigratoire. Tous les couples participants sont originaires de pays d’Afrique subsaharienne francophone. Les trois couples participants sont plus précisément originaires de l’Afrique de l’Ouest, soit du Bénin, de Côte d’Ivoire et du Togo. Les partenaires de deux des trois couples ont immigré au Québec en même temps. L’autre couple a dû attendre 9 ans avant de pouvoir compléter le parrainage de la femme et donc de se trouver réuni au Québec. Tous les couples ont soit deux ou trois enfants qui ont également immigré en même temps qu’eux. Comme mentionné précédemment, seulement un des couples a habité au Mali pendant deux ans avant de venir s’installer au Québec. Voici un tableau récapitulatif du portrait des couples interviewés.

Tableau 4.1 Résumé du profil de nos répondantes et répondants

	Couple #1		Couple #2		Couple #3	
	Épouse	Époux	Épouse	Époux	Épouse	Époux
<b>Pays d’origine</b>	Togo	Togo	Bénin, née au Togo	Bénin	Côte d’Ivoire	Côte d’Ivoire
<b>Ville habitée avant le départ</b>	Lomé	Lomé	Bamako	Bamako	Abidjan	Abidjan
<b>Année d’immigration</b>	2016	2016	2015	2015	2018	2008
<b>Pays de transition</b>	-	-	Mali (2 ans)	Mali (2 ans)	-	-
<b>Programmes d’immigration</b>	Travailleurs qualifiés	Travailleurs qualifiés	Travailleurs qualifiés	Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés
<b>Tranche d’âge</b>	40 et 50 ans	40 et 50 ans	40 et 50 ans			

<b>Condition sociale avant le départ</b>	Classe moyenne	Classe moyenne	Classe moyenne	Classe moyenn e	Classe moyenne	Classe moyenn e
<b>Nombre d'enfants</b>	3	3	3	3	2	2
<b>Langue parlée avec les enfants</b>	Ewe et mina	Français	Français	Français	Malinké	Malinké
<b>Religion</b>	Chrétienne	Chrétien	Chrétienne	Chrétien	Musulman e	Musulman
<b>Éducation avant le départ</b>	Baccalauréat	Maîtrise	Maîtrise	Maîtrise	Secondaire	Maîtrise

La motivation première à venir s'installer au Canada, plus précisément au Québec qui a fait l'unanimité chez les hommes, est l'avenir des enfants. Tout comme l'approche sociologique le suggère dans le cadre des théories des migrations, la famille joue un rôle primordial en tant qu'entité décisionnelle pour le parcours migratoire de nos couples répondants. Ils ont mentionné que le Québec permettrait à leurs enfants de s'épanouir davantage et d'avoir de meilleures opportunités d'études et d'emplois que dans leur pays.

Ils ont aussi affirmé que le choix d'immigrer ici était basé sur de meilleures conditions financières et de travail pour eux-mêmes. Les droits de la personne et la liberté dont la liberté d'expression ont été d'autres points en faveur du choix du Canada comme pays d'accueil.

Il y a l'épanouissement de mes enfants. Je me suis dit en venant au Canada, mes enfants pourront faire de bonnes études comparativement à dans mon pays. Il y a aussi des motivations financières et des motivations au niveau des droits de la personne. Il y a plus de libertés, de manière générale et en matière d'expression que chez moi. (époux, couple togolais)

Les enfants ont également eu une opinion dans la décision d'immigrer.

La motivation était surtout par rapport aux enfants. Le travail que je faisais m'amenait à voyager partout dans le monde en Europe comme en Amérique du Nord. Les enfants m'ont dit : Toi tu voyages beaucoup nous aussi on veut également voyager pour habiter quelque part où on peut étudier tranquillement. Nous avons donc discuté en famille et nous avons débuté le processus. Nous avons choisi le Québec puisque c'est une province francophone et on ne voulait pas que les enfants aient un décalage au niveau de la langue. (époux, couple béninois)

Ils ont également évoqué l'instabilité économique et politique grandissante dans leur pays comme facteur décisionnel de leur décision de partir de leur pays d'origine.

Dans un premier temps, la motivation à immigrer était liée à une insécurité qui grandissait. Au moment où j'ai décidé d'immigrer, la situation de mon pays était de plus en plus instable. En même temps, ma motivation était aussi liée à l'avenir de la famille que j'allais avoir entre autres mes enfants. [...] J'ai voulu que mes enfants aient la chance de devenir des citoyens du monde. (époux, couple ivoirien)

Chez les épouses, les motivations à immigrer au Québec étaient un peu plus hétérogènes. Une des épouses partageait également le même avis que les hommes quant à offrir un meilleur avenir aux enfants à travers une ouverture sur le monde qu'eux-mêmes en tant qu'adultes bénéficieraient également ainsi que d'offrir une meilleure éducation aux enfants. « Mes motivations étaient de donner plus d'ouvertures pour les enfants, d'une part aider les enfants à entrer dans un nouveau système éducatif et d'autre part en nous (elle et son époux) aidant aussi à avoir une ouverture sur le monde » (épouse, couple togolais).

Les motivations d'une des autres épouses reposaient aussi sur la découverte d'autres horizons. « Nous avons choisi la province du Québec parce que c'est la province francophone pour éviter le défi de la langue. Les conditions de travail et financières surtout au Bénin n'étaient pas encourageantes. Nous avons le goût de l'aventure et de découvrir d'autres horizons » (épouse, couple béninois). Tandis que la dernière épouse, sa motivation

d'immigrer était la réunification avec son mari. « Ma motivation était de venir rejoindre mon mari » (épouse, couple ivoirien).

Pour ce qui est du choix de la province de Québec comme destination pour y vivre, les six participantes et participants ont tous mentionné la langue française comme un atout favorable au Québec. En effet, en s'installant au Québec, cela leur permettait d'éviter les défis d'apprendre une nouvelle langue. Deux des trois couples ont mentionné que le choix d'immigrer au Canada s'est fait à deux et que les enfants étaient également impliqués dans quelques discussions malgré leurs jeunes âges. L'autre couple n'était pas encore uni lorsque l'homme a pris la décision de venir s'installer au Canada. Il a rencontré son épouse un peu avant d'obtenir sa résidence permanente trois ans après avoir commencé les démarches d'immigration.

Leurs familles élargies étaient toutes favorables avec leur décision d'immigrer au Canada malgré le chagrin de voir leurs proches s'éloigner. Elles ont été solidaires dans leur choix de vie.

#### 4.2 Défis liés à l'immigration

Dans cette section, il est question de définir quels sont les défis vécus par les couples face à l'immigration. Les discussions sont séparées par les défis vécus en tant qu'individus et ceux vécus en tant que couple.

Tableau 4.2 Résumé des réponses des participantes et des participants -Défis individuels

	<b>Couple #1, Togo</b>		<b>Couple #2, Bénin</b>		<b>Couple #3, Côte d'Ivoire</b>	
	Épouse	Époux	Épouse	Époux	Épouse	Époux
<b>Choc culturel</b>	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
<b>Victime de racisme/discrimination</b>	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
<b>Difficultés sur le plan personnel et social</b>	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
<b>Difficultés sur le plan économique</b>	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non

Tableau 4.3 Résumé des réponses des participantes et participants -Défis conjugaux

	<b>Couple #1, Togo</b>		<b>Couple #2, Bénin</b>		<b>Couple #3, Côte d'Ivoire</b>	
	Épouse	Époux	Épouse	Époux	Épouse	Époux
<b>Dynamique de couple changée</b>	Non	Non	Non	Non	Non	Non
<b>Même vision sur l'éducation des enfants avant</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Changement de rôle de genre</b>	Non	Non	Non	Non	Non	Non
<b>Nouvelles difficultés au sein du couple</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

## 4.2.1 Couple #1, Togolais

### 4.2.1.1 Épouse

#### Individuel

Elle n'a pas vraiment vécu de choc culturel, car elle connaissait déjà quelques aspects de la culture québécoise. Sur le plan social, plusieurs personnes ne la comprenaient pas lorsqu'elle parlait et vice-versa à cause des différents accents. Elle dit avoir été victime de racisme. Ses collègues blancs québécois appelaient son patron pour se plaindre de son travail et celui-ci donnait des avertissements sans vérifier l'information. Ses collègues se plaignaient également de l'odeur de sa nourriture et ont tenté de la transférer vers un autre département sans aucune raison valable. De plus, elle affirme qu'il y a une discrimination à l'embauche pour les personnes francophones n'ayant pas l'accent québécois.

#### Couple

La dynamique de son couple n'a pas tellement changé depuis le Togo. Les difficultés avec les horaires de travail amènent certaines discordes sur le plan conjugal. Elle affirme avoir trouvé un emploi en premier et qu'il était difficile pour elle de conjuguer le travail et son rôle de mère, car elle s'occupait non seulement des enfants, mais aussi des tâches ménagères. Son époux ne participait pas aux tâches ménagères. Toutefois, il participe actuellement un peu plus aux tâches domestiques, car il s'est aperçu de la charge de travail que sa femme avait sur ses épaules.

Les hommes ont tendance à ne pas s'occuper des tâches ménagères lorsqu'ils arrivent ici et donc la femme est surchargée et puis elle est fatiguée, donc elle va sûrement vite vieillir parce qu'elle se donne beaucoup. [...] Mon emploi du temps est chargé du matin et du soir. [...] Il y a beaucoup de mentalités qu'il faut changer, parce que si une fois arrivés ici, s'ils arrivent à changer de mentalité, les couples vont réussir ensemble et il y aura la joie

dans le couple. Du moment où il y a une partie qui travaille plus et qui se donne plus, il n'y aura jamais la joie. (épouse, couple togolais)

Au niveau de l'éducation des enfants, elle dit partager la même vision que son mari, et ce depuis le Togo. Elle s'affirme plus traditionnelle que son mari d'un point de vue culturel. Par exemple, elle parle dans ses langues (ewe et mina) à ses enfants tandis que son époux leur parle en français. Ils font face à une nouvelle réalité ici, c'est-à-dire l'absence de travailleurs domestiques et de leur famille pour les aider avec les enfants. Elle trouve difficile de convaincre les hommes à aider avec les tâches domestiques, ce qui fait que les femmes immigrantes sont souvent surchargées de travail une fois arrivées au Québec.

#### 4.2.1.2 Époux

##### Individuel

L'individualisme au Québec a été pour lui un choc culturel. Les gens ne disent pas bonjour pas dans les transports ou même dans les endroits publics tandis qu'au Togo, la salutation fait partie de la culture. Il comprenait bien l'accent québécois dès son arrivée. Cependant, les Québécoises et les Québécois se sont moqués de son accent à quelques reprises. Puisqu'il était professeur de géographie et d'histoire au Togo, il était déjà au courant des défis qu'il aurait à faire face une fois au Québec. Comme le Québec est majoritairement catholique et qu'il vient d'une religion chrétienne également, les mêmes valeurs sont partagées. Les relations sociales dans ses milieux de formation et de travail sont assez faciles.

Il a vécu du racisme dans l'autobus à deux reprises depuis son arrivée. Une fois, lorsqu'il s'est assis, la personne à ses côtés a changé de place. La seconde fois, un monsieur lui a demandé de changer de place dans l'autobus sans justification valable.

L'aspect financier a été difficile, car le coût de la vie est beaucoup plus cher que dans son pays d'origine tel que le prix des loyers ainsi que des télécommunications. Leur économie ne leur a pas suffi longtemps. Il a donc accepté un emploi qui n'était pas dans son domaine et qui ne lui plaisait pas.

### Couple

Il n'y a pas eu de changement dans leur dynamique de couple. Les nouvelles contraintes vécues au Québec les ont obligés à s'adapter au sein de leur couple. Par exemple, ils ont dû mettre leurs économies ensemble afin de pouvoir subvenir à leurs besoins, ce qui n'était pas le cas au Togo. Elle s'occupe davantage de la gestion de la famille que lui. Au niveau de l'éducation de la famille, il affirme que lui et son épouse partagent la même vision et que leur vision n'a pas changé depuis le Togo. Il est difficile de composer avec les horaires des enfants et les obligations au niveau du travail. Les rôles de genre au sein du couple n'ont pas beaucoup changé depuis leur pays d'origine. Son épouse cuisine davantage. Il participe plutôt à laver la vaisselle. Les enfants aident également aux tâches ménagères. Les deux sont attachés à la culture et continuent de partager le maximum d'information sur celle-ci avec leurs enfants. Toutefois, la transmission de sa religion à ses enfants est encore plus importante. Il voudrait que les enfants parlent sa langue, ewe, mais il leur parle majoritairement en français à la maison.

## 4.2.2 Couple #2, Bénin

### 4.2.2.1 Épouse

#### Individuel

Quelques membres de sa famille habitent au Québec et dans plusieurs pays occidentaux et il lui avait déjà fait part de plusieurs situations sociales qui pouvaient la surprendre. Sans que cela la surprenne, elle a trouvé difficile que les gens ne fassent pas de salutation en public. Cela lui a même donné le mal du pays. La compréhension de la langue a été un défi pour elle. Et vice-versa, elle a dû se répéter plusieurs fois également, car les gens ne la comprenaient pas. Elle s'est rapidement intégrée à la communauté de l'église.

Elle affirme avoir été victime de racisme lors d'un passage en autobus. Elle a tenté de céder sa place à une dame âgée qui a refusé son offre et qui a accepté de prendre la place d'une autre personne qui lui a offerte tout de suite après. Lors d'interactions avec Emploi-Québec, les employés n'étaient pas courtois. Toutefois, les interactions en général avec les gens au Québec sont bien.

Elle trouve que le coût de la vie au Québec est élevé. Au niveau de l'éducation des enfants, son mari et elle sont unanimes, ils désirent que les enfants gardent leur culture et donc fournissent des efforts à la maison en ce sens tels que parler de leur pays et parler dans leur langue.

#### Couple

La dynamique a changé un peu à cause du travail, car le travail est plus exigeant au Québec et ils ont donc moins de temps pour être ensemble. Sa relation avec son époux s'est renforcée au Québec. « La dynamique de couple a changé un tout petit peu à cause du

travail, parfois c'est trop demandant. On a peu de temps nécessaire pour nous, mais on a pu surmonter cela comme cela se doit. Sinon l'immigration n'a pas eu d'incidence sur la relation » (épouse, couple béninois).

La première année de leur immigration, son époux était absent à plusieurs moments en raison d'obligations vis-à-vis son contrat de travail au Mali. Elle a trouvé difficile d'être dans un nouveau pays tout en s'occupant seule des trois enfants, en travaillant et en accomplissant les tâches quotidiennes. Au niveau de l'éducation des enfants, elle est plus mère protectrice que son mari. Elle mentionne que son époux et elle sont unanimes quant à la transmission de leur culture béninoise à leurs enfants. Il est important pour eux que leurs trois filles connaissent la culture béninoise tout en apprenant la culture du Québec.

Elle s'ennuie davantage de la famille éloignée que son époux. Depuis le Bénin, elle contribue sur le plan financier. Elle tient à garder son indépendance financière et son mari l'encourage également en ce sens. « Depuis le Bénin, je contribuais financièrement. Je n'ai jamais voulu être une femme dépendante. Mon époux veut aussi que je sois indépendante. Il n'a jamais voulu que je dépende de lui financièrement et ceci n'a pas changé ici » (épouse, couple béninois).

Son époux contribue plus aux tâches ménagères au Québec. « Mon époux contribue plus ici que là-bas. Il a compris que la vie est trop stressante ici avec le travail, les longues distances et que sans sa contribution, les tâches seraient trop pesantes pour moi » (épouse, couple béninois).

Selon elle, il est fort probable que la difficulté d'accès à l'emploi et le stress qui en découle peuvent être des facteurs nuisibles aux relations de couples immigrants.

#### 4.2.2.2 Époux, couple # 2, Bénin

##### Individuel

Comme il avait déjà fait quelques séjours au Canada, il était mieux préparé à vivre le choc culturel que d'autres personnes. Il dit ne pas avoir eu de difficulté financière à son arrivée. Il avait fait assez d'économie avant d'arriver au Québec pour subvenir à ses besoins pendant quelques mois. De plus, son épouse et lui ont reçu de l'aide gouvernementale et des allocations familiales à leur arrivée. Il n'a pas vécu de racisme ou de discrimination, du moins pas ouvertement ou bien parce qu'il n'y prête pas attention.

##### Couple

Ils ont eu des disputes, mais la communication a été bénéfique. Les deux misent toujours sur la communication afin de régler leurs conflits, et ce depuis le Bénin. « La communication était déjà notre base. Quel que soit le défi qu'on rencontre, on s'assoit toujours pour en parler » (époux, couple béninois).

Sa femme a trouvé un emploi en premier. La première année, il faisait beaucoup d'allers-retour entre le Mali et le Québec, car il devait terminer un contrat au Mali. Sa femme devait s'occuper de leur installation à Montréal, des enfants, de la maison et de toutes les tâches connexes. Il est de nature paresseuse, mais il participe aux tâches ménagères du mieux qu'il peut. « Je n'ai pas la mentalité ou je n'ai pas cette vision comme quoi toutes les tâches domestiques c'est la femme qui doit s'occuper de ça. Donc je participe autant que je peux aux tâches domestiques » (époux, couple béninois).

Contrairement à la mentalité de plusieurs hommes de son pays qui, selon lui, pensent que la femme ne doit pas travailler, il est d'avis qu'on trouve son épanouissement dans son travail et qu'il est bien que les femmes travaillent. Lui et sa femme subviennent ensemble aux charges de la maison, et ce depuis le Bénin. « Depuis toujours, je ne comprends pas les hommes qui disent que les femmes ne doivent pas participer économiquement à tout ce qui se passe dans la maison. [...] C'est ensemble qu'on participe aux charges de la famille. Je ne peux pas concevoir qu'une seule personne puisse le faire » (époux, couple béninois).

Ils font face à une nouvelle réalité au Québec, à de nouveaux défis. Par exemple, lorsqu'ils rentrent du travail avec les embouteillages ou bien avec les obligations du travail qui les obligent à rester plus tard après leur journée de travail, cela a créé des tensions. Toutefois, la communication les a encore aidés à surmonter le défi.

La vision de l'éducation des enfants est la même. Le système éducatif québécois étant différent qu'en Afrique, il savait déjà que l'attitude des enfants allait changer, ce qui a été un plus gros choc pour sa femme durant la première année. Sa femme est celle qui vit l'éloignement de la grande famille un peu plus difficilement.

#### 4.2.3 Couple #3, Côte d'Ivoire

##### 4.2.3.1 Épouse

###### Individuel

Elle n'a pas vécu de choc culturel au Québec. Elle mentionne qu'elle a accouché peu de temps après son arrivée en 2018 et ensuite il y a eu le début de la pandémie et le

confinement. Elle n'a donc pas vraiment découvert le Québec jusqu'à maintenant. Le français n'étant pas sa langue dominante, il était difficile pour elle de comprendre l'accent québécois, mais maintenant elle comprend mieux. Les interactions courantes dans les lieux publics avec les autres Québécoises et Québécois ne sont ni bonnes ni mauvaises. Son réseau de contacts est plutôt constitué des femmes des amis à son mari. Elle dit ne pas avoir été victime de racisme ou bien de discrimination. Sur le plan financier, elle n'a pas eu de problème, son mari étant déjà sur le marché de l'emploi au Québec depuis quelques années. Elle avait un commerce de vente en Côte d'Ivoire dans laquelle elle vendait des parfums, lingerie, bijoux. La bureaucratie est plus complexe ici qu'en Afrique, mais elle aimerait bien connaître la façon d'ouvrir une entreprise au Québec afin de reprendre son secteur d'activité.

### Couple

Le couple s'est renforcé ici depuis qu'ils se sont retrouvés au Québec. Selon elle, ils ont la même vision pour l'éducation des enfants et les deux veulent garder la culture ivoirienne. Elle vit plus difficilement l'éloignement de la famille que son époux. La famille aide beaucoup les jeunes familles avec les enfants en Côte d'Ivoire. Se retrouver au Québec sans leurs familles est un défi pour le couple au niveau des tâches et de la planification des journées. Les rôles de genre n'ont pas changé. Les deux participent aux tâches ménagères. Il n'y a pas de nouvelle difficulté auquel son couple a fait face depuis leur arrivée au Québec.

#### 4.2.3.2 Époux, couple #3, Côte d'Ivoire

##### Individuel

Il a vécu un choc culturel qu'il dit surmontable. Par exemple, les gens ne se saluent pas en général dans les endroits publics et ne retournent pas le salut pas en retour au Québec. Il a vécu de la discrimination, mais pas nécessairement de façon ouverte dans la rue. Lorsqu'il travaillait dans des centres d'appel, certains clients ont eu des propos racistes et ont demandé à parler à un Québécois. Sur le plan financier, cela a été relativement facile. Il a eu un emploi en moins de trois mois, mais pas dans son domaine.

##### Couple

La dynamique de son couple a changé de façon positive lorsque sa femme est venue le rejoindre au Québec. Avant l'arrivée de son épouse, il y avait beaucoup d'incompréhensions de la part de sa femme quant à la culture canadienne. Mais aussi, de l'incompréhension autour du temps de traitement de dossier pour parrainer sa femme et sa fille. « La dynamique de couple a changé, mais je dirais positivement du fait qu'on a été séparé pendant 9 ans. J'allais en Côte d'Ivoire chaque 10 mois, mais il y avait beaucoup d'incompréhensions qui ont disparu complètement depuis qu'elle est ici » (époux, couple ivoirien).

Même les gens autour d'elle ont commencé à douter de l'intention de l'époux à la faire venir au Canada, surtout lorsqu'il est devenu citoyen canadien. Il était difficile d'expliquer qu'au Canada le processus n'est pas le même que dans leur pays. En effet, même si la réunification familiale est considérée comme prioritaire par le gouvernement canadien, le processus est long, coûteux et complexe surtout en cas d'un premier refus (Geoffrion,

2017) comme c'était leur cas puisque les agents d'immigration ont pensé que leur dossier était une fraude conjugale. Ce processus est pénible et devient un facteur de stress pour les deux partenaires. Toutefois, une fois arrivée ici, elle a compris que le processus peut être parfois plus long et plus difficile selon la situation.

Il dit être sur la même longueur d'onde que son épouse sur l'éducation des enfants. Il a choisi sa femme, car elle partageait les mêmes valeurs que lui entre autres en ce qui concerne l'éducation. Elle prend un peu plus les commandes au niveau de l'éducation et lui vient surtout en renfort. Il est important pour lui que les enfants n'oublient pas leur culture. Ils ont établi la règle de parler dans leur langue dans la maison pour qu'ils puissent continuer à parler celle-ci couramment. Sa fille continuait à lui parler français surtout en public et elle lui a avoué avoir honte de parler sa langue en public.

Leur pays ne leur manque pas vraiment. Ils passent beaucoup de temps ensemble et cela les empêche en quelque sorte de penser à la Côte d'Ivoire. Lorsqu'ils sont moins occupés, la famille leur manque davantage.

Selon lui, la façon de voir les rôles de genre au Canada est à l'inverse de la vision en Côte d'Ivoire. Toutefois, il participait déjà aux tâches ménagères là-bas. Au Canada, avec l'arrivée de leur deuxième enfant, il a dû s'occuper plus du bébé ou bien de la maison ce qu'il n'aurait pas fait en Côte d'Ivoire. Il affirme que d'autres hommes de son origine n'auraient pas plus aidé leur femme ici, mais ça lui fait plaisir de le faire. Même de prendre du temps avec sa femme pour faire la lessive ou autre leur a permis de passer du temps ensemble, à discuter, etc. Dans le domaine financier, il est le pourvoyeur. Sa femme ne travaille pas encore et elle a accouché peu après son arrivée au Québec. Lorsqu'elle retournera sur le marché du travail, il veut rester le pourvoyeur. L'argent qu'elle gagnera

sera son argent et si elle veut participer aux paiements des charges, elle peut, mais jamais il ne lui demandera. « Islamiquement parlant, c'est l'homme qui doit s'arranger pour ramener la pitance à la maison et qui doit subvenir financièrement aux besoins de son épouse » (époux, couple ivoirien).

Une des difficultés du couple vécu par le couple est de se retrouver que tous les deux avec un enfant naissant. En Côte d'Ivoire, la famille et les proches les aident beaucoup.

#### 4.2.4 Données regroupées

De façon générale, au début, toutes les participantes et tous les participants ont dit ne pas ou presque pas avoir vécu de choc culturel, car certains avaient déjà voyagé ou bien avaient déjà de la famille au Québec qui leur avait déjà expliqué les différences culturelles auxquelles ils seraient confrontés. Cependant, la chercheuse a donné quelques exemples de paroles ou d'actions de la population québécoise qui faisaient habituellement réagir les nouvelles personnes immigrantes et ils ont acquiescé et ils ont commencé à développer un peu plus sur le sujet. Par exemple, le fait que les Québécoises et les Québécois saluent moins que les gens dans leurs pays les ont frappés jusqu'au point de leur donner le mal du pays. Ils ont également mentionné que l'accent québécois étant différent de leur accent était parfois difficile à comprendre durant les premiers mois de leur arrivée. Il en était de même pour les Québécoises et les Québécois qui avaient de la difficulté à les comprendre. Quatre participantes et participants sur les six ont mentionné avoir vécu du racisme ou de la discrimination ouvertement. Deux participants : un homme et une femme ont mentionné

avoir vécu de telles situations dans l'autobus et un participant a subi du racisme lorsqu'il travaillait dans un centre d'appel. Comme 42% des personnes immigrantes francophones (Bourhis, Montreuil et Helly 2005), la discrimination en ce qui concerne la recherche d'emploi a été soulevée par une participante qui évoque s'être fait refuser un emploi à cause de son accent. De plus, ses collègues à son emploi actuel se plaignent de son travail sans raison valable et ne font pas d'effort pour l'intégrer dans l'équipe. Les répondantes et les répondants ont également mentionné que quelquefois lorsqu'ils appellent les organismes ou les entreprises offrant des services aux personnes immigrantes tels qu'Emploi-Québec, les employés ne sont pas toujours courtois et patients.

Deux des trois couples sont chrétiens et ont affirmé que l'intégration s'est bien faite dans leur communauté même si la religion est moins pratiquée au Québec. Ils ont trouvé des églises auxquelles se joindre et même où être bénévoles. Ils ont alors créé des liens d'amitié avec des personnes fréquentant la même église. Un des couples est musulman et les deux partenaires affirment ne pas avoir vécu de discrimination à l'égard de leur religion.

Sur le plan économique, les trois couples ont eu des expériences différentes. Le premier couple affirme ne pas avoir de difficulté, car l'époux a pu trouver un emploi un peu plus de deux mois après son arrivée. L'emploi n'était cependant pas dans son domaine. Son épouse est entrepreneure et trouve qu'ouvrir une entreprise au Québec est un processus compliqué comparativement à son pays. Un autre couple a mentionné qu'ils avaient beaucoup économisé avant leur arrivée, ils affirment donc ne pas avoir trop de difficulté. Toutefois, le coût de la vie étant très cher, ils ont reçu une aide financière du gouvernement jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi. Le dernier couple a trouvé l'aspect économique assez difficile lorsqu'ils sont arrivés. Leur économie ne leur a pas suffi longtemps avec le coût

de la vie élevé ici. Ils ont alors accepté des emplois qui ne sont pas dans leur domaine afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. Cette partie sur le marché de l'emploi est développée dans la prochaine section.

En ce qui touche la dynamique de couple, les participantes et les participants interviewés ont vu leur couple se renforcer malgré quelques contraintes qui ont nécessité discussions et adaptations. Ils ont tous mentionné que la communication a été la clé de succès afin de régler les petites tensions au sein du couple. Ils ont évoqué que plusieurs couples immigrants dans leur entourage n'ont pas réussi à surmonter les épreuves que l'adaptation à une nouvelle culture engendre sur une dynamique de couple.

Le travail est revenu comme source de conflits auprès des deux couples dans lesquels les deux partenaires occupent un emploi. Le travail occupe beaucoup de leur temps depuis leur arrivée au Québec et les horaires de travail ne sont pas nécessairement les meilleurs également. Ils n'ont donc pas beaucoup de temps pour eux et ceci augmente leur stress et donc affaiblit leur couple. Nous retrouvons le même résultat dans la recherche de Jacob (1997) dans laquelle le stress relié aux conditions de travail entraîne une fatigue et une lassitude ce qui engendre parfois de l'impatience dans les discussions au sein des couples. Deux femmes sur les trois ont trouvé un emploi avant leur mari. Le contrat d'un des maris n'était pas encore terminé dans son pays d'origine, donc il faisait le voyage entre le Canada et son pays la première année. Son épouse a donc trouvé un emploi au Québec en plus de s'occuper des trois enfants. Dans un autre cas, la femme affirme avoir trouvé un emploi en premier et avoir eu à s'occuper aussi de la gestion familiale et des tâches ménagères plus particulièrement lorsque l'époux a dû aller vivre à Ottawa pour des études pendant une

période de deux ans. Dans l'autre cas, la femme ne travaille pas depuis son arrivée au Canada.

Un défi qui est ressorti chez deux des couples est le fait de se retrouver seuls ici avec les enfants et les tâches domestiques. En effet, dans leurs pays, ils disposaient de l'aide de leur famille ou d'employées et d'employés. Ce qui nous amène à aborder le sujet des rôles de genre au sein du couple.

Deux des trois couples ont vu le rôle de genre changé dans leur couple depuis leur arrivée au Québec. Les hommes et les femmes de ces deux couples ont affirmé que les hommes participent plus aux tâches domestiques que dans leur pays d'origine, qu'il s'agisse de s'occuper des enfants, faire la lessive, faire à manger et faire le ménage. Les époux ont observé que la vie est plus stressante ici et qu'avec la distance et le temps pour aller faire les courses pour ne citer qu'un exemple, ils se devaient de contribuer aux tâches ménagères, car c'est une grande pression pour une seule personne. Pour l'autre couple, l'épouse et l'époux ont tous deux mentionné que l'époux participe peu aux tâches ménagères. Toutefois, les enfants participent et aident leur mère. Pour un seul couple, l'homme est le seul pourvoyeur financier de la famille. Dans les deux autres couples, les femmes participent également sur le plan économique. Elles participaient également dans leur pays d'origine avant d'immigrer.

Le couple dont l'épouse est arrivée des années plus tard a mentionné que pendant la période de séparation physique, il y a eu beaucoup d'incompréhension sur les différences culturelles et aussi sur la longue période d'attente afin de pouvoir amener l'épouse et les enfants au Québec. Une fois réuni au Québec, le couple se porte beaucoup mieux, car il y

a maintenant une compréhension de la culture québécoise des deux partenaires. Cela a même été un changement positif et permet à leur couple de se renforcer.

Contrairement à la littérature recensée au chapitre II, un des deux partenaires ne soutient pas un discours plus soutenu quant aux valeurs véhiculées aux enfants. Les trois couples ont mentionné partager la même vision de l'éducation de leurs enfants que leur partenaire. Ils ont été également unanimes à évoquer que l'éducation de leurs enfants a un peu changé depuis leur arrivée au Québec. Il est important pour eux tous que les enfants connaissent la culture de leur pays. Un des couples ne parle qu'en français à la maison avec leurs enfants tandis que dans un autre couple, les deux parlent dans la langue maternelle et dans le troisième couple, seulement l'épouse parle la langue maternelle avec leurs enfants.

Tous les participantes et participants ont mentionné que l'éloignement de la famille dans le pays d'origine est plus difficilement vécu par les épouses. Les hommes le démontrent moins que les femmes. Elles désireraient pouvoir rentrer en vacances dans leur pays plus souvent. Les réseaux familiaux, amicaux et les rencontres de personnes à travers la diaspora de leur pays ici les aident beaucoup à diminuer ce manque.

#### 4.3 Services offerts aux nouveaux immigrants

Le bloc de questions liées aux services offerts par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial a été séparé en deux pendant l'entrevue afin de regrouper l'information sous un même thème. La première partie était sur les informations et renseignements reçus avant leur arrivée. La deuxième partie consistait à savoir si les

services offerts pour les nouveaux immigrantes et immigrants étaient connus des participantes et des participants et s'ils ont eu recours à ces derniers.

#### 4.3.1 Couple #1, Togo

##### 4.3.1.1 Épouse

Elle a reçu quelques brochures en papier et quelques liens vers le site web du gouvernement canadien par courriel pendant son entrevue pour obtenir sa résidence permanente. Elle a tenté de joindre le gouvernement canadien sans succès afin d'obtenir de l'information. Le Québec ne l'a pas contacté avant son départ. Elle dit ne pas avoir vu de liens sur les associations ou organismes pour les nouveaux arrivants avant son départ. Elle dit toutefois qu'elle aurait dû faire plus de recherches et qu'elle aurait peut-être trouvé l'information qu'elle souhaitait obtenir. Ce n'était pas toujours évident d'accéder facilement à ses courriels ou bien même d'effectuer des recherches sur Internet puisque la connexion Internet était faible. Elle devait aller au travail pour avoir une meilleure connexion. De l'information sur papier aurait été davantage utile, car le Canada est plus avancé que l'Afrique en matière de technologie, ce qui rend l'accès à l'information plus difficile.

On avait aussi des problèmes de connexion Internet au pays. C'est seulement au travail que j'avais la connexion et je ne pouvais pas aller au travail que pour faire des papiers d'immigrations. La connexion n'était pas de qualité non plus. [...] Le Canada est en avance en matière technologique plus que l'Afrique. Pour les immigrants africains qui soumettent leurs candidatures, il faudrait leur donner la documentation par papiers pour les aider. Ils doivent savoir à quoi s'attendre en venant au Québec ici. Mais là eux (le gouvernement québécois), ils envoient un lien où il y a tout, mais où tu ne te retrouves même pas. Ce n'est pas évident d'aller sur ces liens et de comprendre ce qu'ils veulent dire. (épouse, couple togolais)

La formation Objectif Intégration d'une durée de deux semaines et financée par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral lui a été utile. Cependant, elle trouve que la façon de gérer n'est pas adéquate. De plus, à la fin de la formation, on les dirige vers des organismes d'aide à l'emploi qui à leur tour les dirige vers des emplois qui ne demandent pas de scolarisation et qui ne sont pas en lien avec leur domaine. Ces associations sont financées selon la quantité de nouveaux arrivants qu'ils réussissent à faire intégrer le marché de l'emploi. Elles dirigent les immigrants vers les emplois en pénurie de main-d'œuvre, les manufactures, boulangeries et usines. Lorsqu'elles l'ont aidé à rédiger son curriculum vitae à la québécoise, elles ont abaissé sa scolarité ainsi que ses expériences pour répondre aux demandes des emplois en manufactures. « Les associations organisent des ateliers auxquels j'ai participé et ils annoncent qu'il y aura des journées de l'emploi où les employeurs viendront recruter. Qu'est-ce que tu peux trouver de bon là-bas? Rien de bon. Il y a que les manufactures qui nous attendent! » (épouse, couple togolais)

Elles ont conseillé à son mari d'aller travailler dans une manufacture en région au lieu d'aller étudier à Ottawa afin qu'il puisse travailler dans son domaine. Elle mentionne aussi qu'il n'y a pas de suivi de la part des organismes d'aide à l'emploi. De plus, plusieurs liens web qui lui ont été partagés étaient incompréhensibles ainsi que les numéros de téléphone qui lui avaient été remis, injoignables. Les associations dans lesquelles d'anciens immigrants travaillent sont les plus déterminées à les aider.

Elle a entendu parler de groupe pour les femmes, mais n'a jamais ressenti le besoin d'y aller. Elle aurait aimé que les couples reçoivent de l'information et/ou une formation, préférablement avant l'arrivée, concernant le système financier familial, la stratégie

d'éducation des enfants, la gestion des conflits entre les parents et les enfants, car l'adaptation à la nouvelle culture n'est pas vécue de la même manière chez l'enfant et le parent et cela peut créer des discordes.

#### 4.3.1.2 Époux

Il a reçu des brochures et des liens web, mais l'information était insuffisante. Avant le départ, il aurait aimé recevoir de l'information pertinente par rapport à l'emploi. Il ne s'attendait pas à rencontrer autant d'obstacles par rapport au marché de l'emploi. L'information qu'il a reçue lui permettait de croire qu'avec les diplômes et les expériences qu'il avait, il obtiendrait l'autorisation d'enseigner et suivre des formations complémentaires afin d'obtenir le brevet d'enseignement. Le diplôme qu'il a obtenu au Togo n'a pas été reconnu au Québec. « Ils me demandaient de reprendre à zéro pour avoir mon baccalauréat en enseignement, j'ai trouvé ça très lourd » (époux, couple togolais).

Il a été obligé de reprendre toutes ses années universitaires. L'Ontario lui crédait quelques crédits ainsi que lui proposait un parcours de 2 ans au lieu de 4 ans pour obtenir son baccalauréat en enseignement reconnu également par le Québec. Il a donc opté pour étudier à Ottawa afin d'obtenir un emploi dans son domaine plus rapidement. Il a reçu de l'information en lien davantage avec la famille que le couple tel que le logement, l'intégration sociale, l'éducation pour les enfants. Il mentionne avoir vu de l'information sur le droit des femmes et l'équité en emploi dans les documents donnés par le gouvernement du Canada.

Il a participé aux semaines d'intégration Objectif Intégration et a eu recours à des centres locaux d'emploi. Il aurait aimé des services supplémentaires et adéquats dans le domaine de l'emploi afin de permettre une meilleure orientation. Dans les centres d'emploi, il mentionne que ce sont des Québécoises et des Québécois qui ne sont pas des immigrants qui y travaillent et donc ne comprennent pas la réalité des migrants. Il serait davantage utile d'avoir d'anciens immigrants afin de mieux les orienter dans leur cheminement de carrière. Il a l'impression que la mission des centres d'emploi est d'orienter les nouveaux arrivants vers les emplois qui sont en manque de main-d'œuvre. Le gouvernement leur demande d'être qualifiés, mais les emplois qu'on leur offre n'ont pas besoin de candidats qualifiés. Il aurait aimé savoir tout ça avant de commencer les procédures d'immigration. Selon lui, le potentiel de l'immigration n'est pas exploité à son maximum.

#### 4.3.2 Couple #2, Bénin

##### 4.3.2.1 Épouse, couple #2, Bénin

Elle n'a pas reçu d'information de la part du gouvernement québécois ni du gouvernement fédéral avant son arrivée. Elle affirme avoir eu de la chance comparée à d'autres personnes immigrantes, car elle a pu travailler dans son domaine sans recommencer ses études.

J'ai découvert par moi-même qu'avec mon diplôme je pouvais être enseignante. Heureusement que j'ai compris tout cela rapidement sinon je serais allée dans un centre scolaire comme éducatrice et mon diplôme que j'ai eu avant de venir ici ne m'aurait pas servi [...] Ce qui manque aux immigrants ici c'est la bonne information. S'il pouvait y avoir des organismes qui informent les gens par rapport à leur domaine d'études. Il faut des organismes pour diriger les gens, pour les orienter. Mais ce qui se passe ici c'est beaucoup plus politique que ce qui devrait se passer. On oriente les gens vers là où il y a de la pénurie de main-d'œuvre. (épouse, couple béninois)

Comme sur ses papiers il est inscrit qu'elle est enseignante, il aurait été bien qu'elle reçoive des documents pour lui dire quelles sont ses possibilités et quelles sont les procédures pour trouver un emploi en enseignement au Québec avant son départ. Elle a été mal informée et envoyée vers d'autres métiers que le sien comme vers une technique juridique et une technique en secrétariat. C'est un ami habitant déjà au Québec qui lui a donné la bonne information. Suite à leur formation Objectif Intégration, elle a été référée à une conseillère en orientation et une conseillère en emploi dans des organismes pour les nouveaux arrivants subventionnés par le gouvernement québécois. Ces dernières ont abaissé son curriculum vitae afin qu'elle obtienne un emploi dans les entreprises qu'elles lui suggéraient.

Pendant la formation, j'ai entendu parler d'Emploi-Québec. Je me cherchais, je ne savais pas quoi faire exactement. On m'a trouvé une conseillère en orientation. Elle m'a orienté vers le secrétariat ou une technique juridique. J'ai été aussi avec une conseillère en emploi qui elle aussi ne m'a pas bien guidé. J'étais enseignante et elle m'a rabaissé à éducatrice en faisant mon CV. (épouse, couple béninois)

Elle aurait voulu avoir une liste d'organismes avec leurs secteurs d'activités avant son arrivée.

Il serait bien d'avoir des organismes qui informent les futurs immigrants des défis qu'ils pourraient vivre en tant que couple. Aucun organisme de ce style ne lui a été suggéré. Il serait bien de soutenir les couples avant que les problèmes commencent.

Le gouvernement devrait dire la vérité sur la réalité du marché de l'emploi, arrêter la désillusion. Ceci peut amener des dépressions chez les personnes migrantes.

Ces organismes savent que nous sommes venus en tant que travailleurs qualifiés, pourtant on nous oriente vers des jobs où il y a pénurie de main-d'œuvre et lesquels ne demandent pas de diplôme. La province savait dès

depuis le début que c'est de ces personnes-là qu'ils ont besoin, des gens qui ne sont pas qualifiés pourtant dans le processus d'immigration qu'on proclame haut et fort qu'on veut des gens qualifiés. C'est une fausse réalité. J'aimerais qu'on dise la vérité aux gens parce que ça nous met toute une illusion dans la tête avant de venir. On croit que lorsqu'on a tel emploi dans notre pays, qu'on pourra faire pareil ici. En arrivant ici, c'est une désillusion complète. Mieux vaut dire aux gens : on veut des boulangers, on veut des pâtisseries, on veut des gens qui ont un secondaire 5. (épouse, couple béninois)

#### 4.3.2.2 Époux, couple #2, Bénin

Il n'a pas reçu d'information de la part du gouvernement canadien ni même du gouvernement québécois avant son départ. Ils sont d'ailleurs arrivés ici en tant que résidents permanents sans avoir eu à passer une entrevue. Ils ont cherché l'information par eux-mêmes. Avant de débiter les procédures, il aurait aimé que le gouvernement soit plus transparent et qu'il ne vende pas un idéal au niveau du marché de l'emploi. Afin de mieux préparer les immigrants, il affirme qu'il serait important que le gouvernement soit transparent au niveau des attentes au niveau du travail. « Pour permettre aux gens de se préparer, on pourrait leur dire que si vous immigrer, il se peut que vous ayez des postes qui ne sont pas en adéquation avec le poste que vous aviez dans votre pays ou qui ne soit pas du même niveau » (époux, couple béninois).

Il aurait préféré que le gouvernement ne demande pas à recevoir des gens qualifiés pour le processus d'immigration. Les emplois qui lui ont été suggérés de faire une fois arrivé au Québec à travers des associations financées par le gouvernement étaient des emplois ne demandant pas une formation postsecondaire. De plus, il trouve un peu futile, l'idée de l'expérience canadienne et de l'équivalence des diplômes. Selon lui, si le gouvernement recherche des candidats qualifiés dans leur pays, ils ne devraient pas se voir refuser un

emploi au Québec par manque d'expérience canadienne ou par faute d'équivalence des diplômes bien qu'il soit d'accord que certains emplois nécessitent une formation de plus afin de s'adapter au contexte canadien. Toutefois, d'autres emplois ne nécessitent pas de recommencer une grande partie de leur éducation postsecondaire. « Dans le processus d'immigration, on te dit que ça te prend un diplôme universitaire, que c'est plus coté et qu'il faut avoir de l'expérience. Quand tu viens ici le travail qu'on te propose de faire, tu peux le faire avec un secondaire 5. Dites-moi alors, immigrer avec un secondaire 5 » (époux, couple béninois).

Les organismes d'aide à l'intégration l'ont aidé pour son intégration sociale, son intégration au niveau de l'emploi et son intégration socio-économique. L'objectif premier de ces organismes est de mettre les nouveaux arrivants à l'emploi rapidement. Il serait mieux que les organismes prennent plus de temps pour mieux les guider et les orienter.

Il a beaucoup aimé que les employés de ces organismes qui abordaient le thème de l'intégration sociale fussent d'anciens nouveaux arrivants. Il a pu bénéficier de leurs expériences tout en découvrant des facettes de la culture québécoise qu'il ne connaissait pas. Il pourrait être intéressant de recevoir certaines de ces informations avant le départ, mais à l'arrivée c'était bien pour lui. Il a participé aux deux semaines d'intégration offertes par des OBSL subventionnées par les gouvernements québécois et fédéral. L'essentiel de ce qu'il voulait connaître était couvert pendant cette formation.

### 4.3.3 Couple #3, Côte d'Ivoire

#### 4.3.3.1 Épouse

Elle mentionne ne pas avoir participé aux deux semaines de formation offerte par le gouvernement du Québec. Elle dit qu'elle aurait bien aimé recevoir des services pour les nouveaux arrivants concernant les études, pour l'emploi, le climat au Canada pour nommer quelques exemples. Elle mentionne ne pas encore avoir eu recours à ces services, mais elle sait qu'ils existent.

#### 4.3.3.2 Époux

Il s'est senti suffisamment outillé pour surmonter les défis. Il a reçu beaucoup d'information et de brochures après l'entrevue dont le lien vers le site d'immigration qui l'a aidé à préparer son arrivée. Il mentionne qu'il a trouvé beaucoup d'informations en faisant lui-même les recherches. Toutefois, il n'y a pas d'information concernant les relations de couples ou familiales dans l'information qui lui a été transmise. Il aurait aimé avoir plus d'information sur le regroupement familial, car faire venir sa femme et sa fille a été un long processus. L'information n'était pas claire sur le site web du gouvernement canadien.

Le gouvernement québécois n'aurait pas été en contact avec lui avant son arrivée. Il a reçu de l'information concernant des associations et des organismes pour les nouveaux immigrants une fois arrivé au Québec.

Il mentionne que dans les informations données, il est dit que les nouveaux immigrants doivent se préparer financièrement avant leur arrivée, car il est possible que cela prenne

quelques mois avant qu'ils trouvent un emploi, mais aussi, que ça se peut qu'ils ne trouvent pas dans leur domaine.

Il a consulté deux organismes pour le travail et a fait une équivalence des diplômes pour intégrer l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Intégrer l'Ordre était un processus compliqué puisqu'il aurait fallu qu'ils reprennent plusieurs années d'études. Les organismes l'ont orienté vers le marché du travail dans un autre domaine pour commencer pour qu'il puisse avoir une entrée d'argent rapidement et lui ont suggéré de faire des formations plus tard s'il le souhaite dans son domaine pour intégrer l'Ordre. Il était d'accord avec cette idée et ne le regrette pas. Il a décidé de ne pas faire ces formations pour le moment.

À son arrivée au Québec, il a également participé eu une formation offerte aux nouveaux arrivants financée par le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral. Il a reçu de l'information sur la culture québécoise, information sur la recherche d'emploi, information sur la rédaction d'un curriculum vitae et le contact d'organismes vers qui s'orienter pour le marché du travail. Il aurait aimé avoir ces informations avant son arrivée pour épargner du temps à son arrivée au Québec.

#### 4.3.4 Données regroupées

D'abord, la moitié des participantes et des participants ont évoqué avoir reçu de l'information pertinente du gouvernement canadien par courriel par des liens de pages web du gouvernement ou quelques brochures tandis que les trois autres participantes et participants mentionnent ne rien avoir reçu. Ils ont dû faire leurs propres recherches. Celles et ceux mentionnant qu'ils ont reçu de l'information ont aussi évoqué que certaines informations sont manquantes notamment quant à la qualité de l'information sur le marché

de l'emploi et du regroupement familial. En effet, deux couples ont mentionné qu'ils sont déçus que le Canada vende l'immigration sur le fait que le besoin de main-d'œuvre qualifiée est très élevé, mais qu'une fois au Québec, nous les invitons à se diriger vers des emplois du secteur secondaire c'est-à-dire qui ne nécessitent que peu ou pas de qualification tel que mentionné par Piore (1979) dans la section des théories économiques des migrations. Ils auraient aimé avoir accès à cette information avant leur départ et que l'information soit plus transparente. Le gouvernement du Québec n'est pas entré en contact avec eux avant leur départ vers le Québec ni même envoyé de l'information.

Pour ce qui est des services offerts, ils auraient également aimé avoir été mis en contact avec des organismes avant leur arrivée. Des organismes s'occupant de l'intégration et évoquant les défis et obstacles que les couples et familles immigrantes auront peut-être à affronter.

De plus, les participantes et participants auraient aimé avoir de l'information avant de commencer leur processus d'immigration surtout sur les défis liés à l'employabilité. Il aurait été intéressant pour eux d'avoir cette formation de la part du gouvernement du Québec avant même leur arrivée.

Une fois arrivés au Québec, ils ont été invités à suivre la session Objectif Intégration. Environ trois personnes sur dix (29,9%) des immigrantes et immigrants tirés de l'enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées ont suivi cette session (MIDI, 2016). Cinq participants sauf une femme ont participé à cette formation. Selon les participantes et les participants, la formation Objectif Intégration est utile pour les nouveaux arrivants. Bien que la formation ait été appréciée de tous, les participantes et les participants y ont trouvé quelques lacunes.

En effet, deux des trois couples ont été déçus par ces organismes subventionnés par le gouvernement québécois mentionnant que le gouvernement québécois n'exploite pas le plein potentiel des nouveaux arrivants. Plusieurs remarques ont été faites. Ces remarques sont aussi trouvées dans la littérature comme dans les textes de Béji et Pellerin (2010) pour en nommer qu'un exemple dans lequel est affirmé un manque d'informations sur les exigences du marché de l'emploi et de la réglementation des ordres professionnels.

- 1- Premièrement, tel que mentionné un peu plus haut, le gouvernement exige que les immigrantes et les immigrants soient des travailleurs qualifiés. Ils sont arrivés ici avec des diplômes universitaires et plusieurs années d'expérience dans leur domaine. Toutefois, les salons de l'emploi dans lesquels ils sont invités proposent seulement des emplois qui ne demandent pas de qualification tels que des boulangeries ou bien des manufactures. Il en est de même pour les organismes d'insertion à l'emploi qui leur suggèrent d'aller vers ces emplois qui ne correspondent pas du tout à leur parcours. Ils les aident à faire leur curriculum vitae pour ce type d'emploi sans toutefois valoriser leurs expériences. Plusieurs immigrantes et immigrants acceptent ces emplois afin de pouvoir avoir un revenu pour subvenir aux besoins de leur famille en espérant que ce soit un tremplin vers un emploi dans leur domaine. Plusieurs personnes que ces couples connaissent sont encore en poste puisque pour travailler dans leur domaine, ils doivent retourner aux études et ils ne peuvent pas se permettre financièrement une telle chose ce qui nous amène au deuxième point. Plus de 40% des immigrantes et des immigrants affirment que le premier emploi qu'ils ont occupé n'était pas lié à leur formation (MIFI, 2016). De plus, comme mentionné par Boudarbat et Boulet (2016, p.19), «

- l'insuffisance des compétences linguistiques en anglais pénalise les immigrants puisque ces derniers sont moins susceptibles d'être bilingues que les natifs ». Il est donc plus difficile pour eux d'obtenir un emploi surtout dans les grandes villes comme Montréal où l'anglais est souvent exigé.
- 2- La non-reconnaissance des études des personnes immigrantes pose également un problème. Les personnes nées en Afrique se distinguent significativement des immigrants ayant rencontré des problèmes à cause de la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'extérieur du Québec (39,5%) et de l'expérience acquise à l'étranger (51,8%) (MIFI, 2016). Ils doivent en effet très souvent retourner sur les bancs d'école. Nos participantes et nos participants auraient été en accord de faire des formations afin de connaître le fonctionnement de leur domaine d'emploi ici au Québec, mais ils trouvent exagéré de devoir refaire leurs études postsecondaires au complet afin d'être reconnu ici. De plus, les centres d'intégration ne les ont pas bien conseillés sur les études. Une des participantes avait été dite qu'elle devait faire un baccalauréat à nouveau afin de pouvoir exercer dans son métier ici au Québec, alors qu'après plus de recherches, elle a découvert qu'elle pouvait entrer sur le marché du travail dans son domaine sans retourner à l'école. De même, qu'un des participants a choisi d'aller faire ses études dans la province de l'Ontario, car la formation offerte était de 2 ans au lieu de 4 ans au Québec.
  - 3- Troisièmement, ces centres encouragent fortement les femmes par exemple à se diriger vers le secrétariat ou vers la technique juridique. Ils ont mentionné que l'intérêt de ces centres est de répondre aux orientations et objectifs du gouvernement québécois. Ils dirigent les immigrants vers les postes en pénurie de

main-d'œuvre qui sont majoritairement des métiers ne nécessitant pas d'études postsecondaires. Ces emplois ne sont aucunement en lien avec leurs parcours scolaires et leurs expériences professionnelles.

Finalement, ils ont mentionné que les associations ayant engagé des employés étant eux-mêmes d'anciens arrivants au Québec ont su leur prodiguer de meilleurs conseils puisqu'ils connaissaient et comprenaient leur réalité. Ils encouragent tous les centres à faire de même afin de permettre une meilleure orientation et de favoriser l'intégration rapide des immigrantes et immigrants. Mis à part, la formation sur l'intégration de deux semaines, ils n'ont pas participé à d'autres programmes subventionnés par le gouvernement.

## CHAPITRE V : Analyse des résultats

Ce chapitre s'articule autour d'une discussion et d'une interprétation portant sur les liens entre les résultats du chapitre précédent et la revue de la littérature. À travers une portée scientifique, nous tenterons de répondre aux questions qui ont motivé l'intention de cette recherche.

Cette section se divise en deux parties. On s'intéresse d'abord à l'analyse du discours des couples ayant participé à cette recherche en tant que couple, mais aussi en tant qu'hommes et femmes. Ensuite, nous analysons les différentes perceptions et expériences de nos participantes et participants quant aux programmes et services offerts pour les personnes immigrantes au Québec.

### 5.1 Le couple face aux défis de l'immigration

Nous avons fait des entrevues individuelles dont l'un des objectifs était de savoir si les femmes et les hommes faisaient face aux mêmes défis et s'ils voulaient recevoir des services différents. Il est intéressant d'observer que les hommes et les femmes ont soulevé des épreuves semblables et partagent un avis similaire quant aux services offerts par le gouvernement québécois. Cette similitude au niveau des réponses repose entre autres sur le profil très similaire de nos couples puisqu'ils viennent de milieux urbains, ont fait des études postsecondaires (sauf une participante) et ayant un parcours migratoire assez semblable également (sauf la même participante).

Une partie de la réussite de leur parcours migratoire repose sur chaque partenaire individuel ainsi que sur le couple dans son entité. En effet, c'est aussi au sein de son propre couple

que l'intégration et l'adaptation à un nouveau pays d'accueil doit se faire. Les deux doivent être conscients que chacun vit le processus d'intégration différemment, doivent bien communiquer entre eux et doivent également les deux s'adapter à leur nouvelle routine en sol québécois au risque de voir leur relation s'effriter.

Ils ont évoqué ne pas avoir entendu parler de services pour les couples spécifiquement, mais plutôt des services offerts aux familles, mais qu'une fois au Québec, ils n'en ont pas cherché non plus. Un programme seulement pour les couples immigrants n'est pas nécessaire dans une entité. Cependant, recevoir de l'information concernant les défis que les couples peuvent vivre une fois au Québec serait apprécié avant le départ ainsi qu'avoir du soutien pour les couples une fois ici autre que de se faire référer à des bureaux d'avocats pour les conflits maritaux. Par exemple, des services de thérapie de couples adaptés aux nouveaux immigrants.

Les programmes pour soutenir les femmes immigrantes sont nécessaires et aident au soutien et à l'intégration de celles-ci. Ce ne sont pas toutes les femmes qui se sentent concernées par la programmation de ces organismes de femmes immigrantes, mais un besoin de créer un programme de plus pour les femmes n'est pas recherché, car elles peuvent trouver le soutien qu'elles cherchent dans d'autres programmes du gouvernement.

### 5.1 Programmes et ressources offerts : forces et lacunes

Plusieurs programmes et services sont offerts aux futurs et nouveaux arrivants qui sont financés à la fois par le gouvernement québécois, mais aussi par le gouvernement canadien. Le chapitre IV a montré les forces et les faiblesses de ces programmes et services du point

de vue de la migrante et du migrant. Le marché de l'emploi a pris beaucoup de place dans les réponses de nos répondantes et répondants quant aux difficultés et déceptions vécues dans leur parcours migratoire. Non seulement cela les a impactés individuellement, mais ils affirment que cela peut être un facteur de stress sur le couple.

Ces déceptions et ces frustrations gagneraient à être prises en compte lors de l'élaboration des programmes et des services aux immigrantes et immigrants.

## 5.2 Accompagnement préimmigration

Dans un contexte prémigratoire, il serait apprécié que le gouvernement canadien et le gouvernement québécois soient plus transparents dans leurs campagnes de promotion du territoire comme destination idéale d'immigration particulièrement en ce qui concerne le marché de l'emploi tel que soulevé par tous les participantes et participants au chapitre précédent. Être cohérent entre la catégorie d'emplois où il y a pénurie de main-d'œuvre au Québec et au Canada et ce qui est demandé comme niveau d'éducation aux futurs immigrantes et immigrants pour pourvoir ces postes serait souhaité. Ceci est soulevé dans toutes les recherches consultées dans l'exécution de ce mémoire. Des séances d'information en ligne et en présentiel sur le marché de l'emploi en général avec une section sur les équivalences en matière d'éducation seraient souhaitables. Il serait aussi intéressant d'avoir des séances d'informations préimmigration sur le fonctionnement de la société québécoise, l'impact de l'immigration sur la famille et le couple tel que mentionné ci-haut et les épreuves et les défis que les immigrantes et les immigrations peuvent rencontrer pendant leurs parcours.

Une fois que les candidates et candidats à l'immigration ont entamé leur processus d'immigration au Québec, il serait de mise de considérer les réalités des différentes régions du monde afin de relayer l'information pertinente à leur intégration. Tel que soulevé par nos participantes et nos participants, l'accès à Internet ou bien l'accès à une haute qualité d'Internet n'est pas toujours facile bien que possible sur le continent africain. Afin que le gouvernement québécois rejoigne sa clientèle cible en Afrique, des séances d'informations en personne et de la documentation en papier devraient aussi être disponibles pour les candidates et les candidats à l'immigration.

Comme mentionné dans le chapitre I dans la section des ressources offertes par le gouvernement du Québec, une nouvelle plateforme, Arrima, est disponible sur laquelle de l'information utile concernant les programmes et services pour les nouveaux arrivants. Cette plateforme n'existait pas lorsque nos participantes et nos participants ont complété leur processus d'immigration, nous n'avons donc pas leurs rétroactions face à celle-ci. Elle pourrait être toutefois, une bonne source centrale d'information puisque les candidates et les candidats à l'immigration depuis 2018 y ont tous déjà un compte. Ceci est peut-être un point de départ pour rendre l'accès à l'information en ligne plus facile aux candidates et candidats à l'immigration. Toutefois, le CPQ mentionne qu'au cours des 15 premiers mois d'activités de la plateforme, 158 299 déclarations d'intérêt ont été déposées dans Arrima et seulement 1 438 demandes de sélection ont été traitées et finalisées. (CPQ, 2022) Il y a donc des améliorations et ajustements à faire à la plateforme afin de maximiser son utilité.

### 5.3 Accompagnement post-immigration

Une des grandes difficultés relevées par les trois couples est le manque d'aide pour élever et s'occuper des enfants au Québec comparativement à dans leurs pays où il y a toujours des membres de la famille élargie près d'eux pour les aider. Un service en ce sens qui les soutient gagnerait à être mis en place. On pourrait penser à un système de gardiennage avec des horaires hors normes offert aux nouveaux arrivants afin de répondre à leur besoin ou bien à un service à domicile également en journée ou en soirée afin de leur permettre d'accomplir quelques tâches qu'ils n'ont pas le temps de faire vu leur horaire très chargé. Les nouveaux arrivants doivent pour la plupart travailler pour subvenir à leur besoin surtout dans un environnement où le coût de la vie est plus cher, étudier pour soit faire leurs équivalences ou bien réapprendre un nouveau métier et en plus doivent s'occuper de l'éducation et l'intégration de leurs enfants. Tout cela en plus de vivre eux-mêmes leur période d'adaptation et d'intégration à un nouvel environnement. La charge étant lourde, un tel programme leur permettrait de pouvoir s'ajuster et s'intégrer plus rapidement à la société québécoise.

Pour tout ce qui touche l'installation au Québec telle que l'accès au logement, le climat, ouverture de comptes bancaires et bien plus nos couples sont satisfaits des services offerts par les organismes subventionnés par le gouvernement du Québec.

La session Objectif Intégration, qui a été suivie par cinq des six participantes et participants une fois arrivés au Québec a été pertinente et utile pour chacun. L'information concernant l'hébergement, le climat et autres aspects sociaux d'intégration doit rester et a fait l'unanimité chez nos participantes et nos participants au niveau de leur pertinence.

Toutefois, plusieurs recommandations sont ressorties concernant les informations sur le marché de l'emploi.

D'abord, il est souhaité que les salons de l'emploi vers lesquels les personnes immigrantes sont dirigées aient des entreprises en lien avec leurs domaines d'études et surtout leurs niveaux d'études.

Une autre recommandation que nous pouvons relever à la suite des entretiens est d'engager des personnes ayant déjà passé par le processus d'immigration pour travailler dans les organismes financés par le gouvernement pour aider l'installation et l'intégration des immigrantes et des immigrants et ainsi prodiguer de meilleurs conseils puisqu'ils connaissent et comprennent leur réalité.

Les réseaux de contacts de nos participantes et participants les ont aidés avec leur intégration au Québec en les informant sur des sujets qui n'avaient pas été couverts par la formation Objectif Intégration ou bien par les organismes d'aide à l'emploi. Dans notre cas, les réseaux ont été des facilitateurs au parcours migratoire de nos participantes et de nos participants tout comme vu dans la section sur la théorie sociologique des migrations de Ambrosetti et Tattolo (2008). Les gens ont tendance à se tourner vers des gens qui ont déjà vécu une expérience similaire surtout lorsqu'ils doutent de l'exactitude des informations données par les organismes.

## CONCLUSION

L'immigration est en forte croissance au Québec et au Canada depuis plusieurs décennies et le nombre de personnes d'origine africaine augmente de façon beaucoup plus rapide que l'ensemble de la population. Les Africains représentent 38,2% des immigrants admis au Québec en 2020, suivi par les Asiatiques représentant 30,8% des immigrants dans la même année. (Bilan démographique du Québec, 2021, à la page 95)

Toute personne immigrante affronte des obstacles lors de son parcours migratoire. Chaque personne vit ces épreuves de façon différente et cela impacte leur intégration. Ce mémoire a permis de mettre en exergue les défis qu'on eut à surmonter nos participantes et nos participants en tant qu'individus, mais aussi en tant que couple lors de leur migration au Québec. Il a été possible d'observer que nos participantes et participants ont vécu des défis similaires que les autres immigrantes et les immigrants originaires non seulement d'autres pays africains, mais aussi d'autres continents.

Afin de faciliter l'intégration des personnes migrantes au Québec, des projets de loi et des programmes politiques sont créés pour favoriser une adaptation multidirectionnelle (Bilodeau, 2020).

L'objectif de ce mémoire de maîtrise était de savoir si au niveau des politiques d'immigration et des stratégies d'intégration, la société québécoise peut mieux outiller les couples immigrants à faire face aux défis qu'ils rencontrent lors de leur parcours migratoire. Nous voulions connaître si les services offerts et les organismes financés par le gouvernement québécois offrent un soutien adéquat et suffisant aux couples immigrants

afin de les aider à surmonter les défis et les obstacles qu'ils rencontreront pendant leur parcours migratoire.

L'analyse qualitative des données par des entrevues individuelles a permis d'obtenir des réponses pour répondre aux objectifs de cette recherche. Il s'agissait dans un premier temps d'identifier les défis rencontrés par les couples immigrants d'Afrique subsaharienne francophone. Dans un deuxième temps, nous avons identifié les forces et les faiblesses des organismes subventionnés par le gouvernement québécois dont nos répondantes et répondants ont eu recours à leurs services.

Les points saillants des résultats de cette recherche sont :

- 1- Les couples répondants vivent des expériences similaires quant aux obstacles pendant leur parcours migratoire. Ces épreuves sont vécues également par d'autres communautés immigrantes. Toutefois, les couples répondants de cette recherche ont vu leur relation se renforcer contrairement à plusieurs couples immigrants d'autres communautés.
- 2- Les participantes et les participants à cette recherche qui ont mentionné avoir eu recours à des services offerts par le gouvernement du Québec à travers des associations subventionnées ont soulevé des lacunes qui ont nui à leur épanouissement personnel, conjugal et professionnel. La non-reconnaissance des diplômes et des expériences est un facteur de stress chez la personne migrante. Le décalage entre l'information fournie avant le départ quant aux perspectives d'emploi et la réalité vécue une fois au Québec, amène beaucoup de frustrations chez les personnes migrantes.

- 3- Les répondantes et les répondants auraient en général aimé être en contact et recevoir de l'information pertinente de la part du gouvernement du Québec pendant la période prémigratoire. Ils auraient voulu connaître la réalité qui les attendait afin de mieux se préparer à affronter les épreuves engendrées par l'immigration que ce soit au niveau individuel ou au niveau du couple. Ils mettent encore une fois l'emphase sur l'aspect socio-économique en mentionnant l'absence de corrélation entre ce que le Canada et le Québec leur ont promis et ce qu'ils leur ont offert.

Les services offerts et les organismes financés par le gouvernement québécois offrent un soutien essentiel aux personnes immigrantes. Toutefois, nous avons pu relever que certains programmes nécessiteraient d'apporter des ajustements importants afin de soutenir les couples immigrants à surmonter les défis et les obstacles qu'ils rencontreront pendant leur parcours migratoire. Prendre en considération l'opinion des immigrantes et immigrants selon leur origine, leur éducation, leur sexe, leur religion et leur âge à grande échelle permettrait d'adapter les programmes et services offerts afin de s'assurer que l'intégration de ces personnes soit à la fois réussie du point de vue de ces dernières et du point de vue de la société québécoise.

Ce mémoire comporte certaines limites. Notre échantillon de répondantes et de répondants est petit et donc peut ne pas refléter la population totale. Le sujet a pu être sensible pour certaines participantes et certains participants surtout pour les questions autour des difficultés vécues par le couple. Ces dernières et ces derniers n'ont peut-être pas mentionné l'intégralité de leur vécu ou de leur point de vue en ce sens.

Cette recherche a été à notre connaissance une première exploration de la vision de couples d'Afrique subsaharienne francophone sur les épreuves rencontrées dans leur parcours

migratoire et de leur critique face aux services offerts par le gouvernement. Il serait pertinent de faire le même travail à plus grande envergure, c'est-à-dire avoir une plus grande population de participantes et participants et de comparer les résultats avec les immigrants originaires de la même région d'Afrique, mais installés dans une autre province au Canada.

En conclusion, ce mémoire a permis d'explorer le parcours migratoire et ses épreuves sur les couples migrants originaires de l'Afrique subsaharienne francophone. De plus, le point de vue des personnes migrantes dans cette recherche sur les services offerts aux nouveaux arrivants peut devenir un élément à considérer par la société québécoise et le gouvernement du Québec pour un Québec plus inclusif.

## BIBLIOGRAPHIE

Agboli, C. (sous la direction de G. Berthiaume, C. Corbo et S. Montreuil) (2014) Les immigrants issus de l'Afrique subsaharienne au Québec. Histoires d'immigrations au Québec. Presses de l'Université du Québec.

Ambrosetti, E., Tattolo, G.(2008) Le rôle des facteurs culturels dans les théories des migrations. Un chapitre de l'ouvrage Démographie et Cultures. <https://www.erudit.org/fr/livres/actes-des-colloques-de-lassociation-internationale-des-demographes-de-langue-francaise/demographie-cultures-actes-colloque-quebec-2008/001490co/>

Bationo, N. J.-C. (2021) Engagement paternel en contexte migratoire et développement socio-affectif de l'enfant. Thèse en psychopédagogie. Université Laval.  
<https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/Th%C3%A8se%20Jean-Claude%20Bationo.pdf>

Battaglini, A., Gravel, S., Poulin, C., Fournier, M. & Brodeur, J.-M. (2002). Migration et paternité ou réinventer la paternité. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(1), 165–179.  
<https://doi.org/10.7202/008267ar>

Béji, Kamel et Anaïs Pellerin. (2010) Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles / Industrial Relations*, volume 65, numéro 4. <https://doi.org/10.7202/045586ar>

Ben Soltane, Sonia. (2017) Comprendre la confluence du genre, de la race et de la charge familiale pour mieux intervenir sur l'intégration des immigrantes maghrébines au Québec. Association des études Canadiennes. *Diversité canadienne*.  
[https://www.researchgate.net/publication/326905245\\_Reunification\\_conjugale\\_au\\_Canada](https://www.researchgate.net/publication/326905245_Reunification_conjugale_au_Canada)

Boisjoli, A. (2016) Quand ça casse... Séparations de couples immigrants. Entrevue avec Michèle Vatz-Laaroussi. METISS. [https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/Entrevues\\_vol7\\_no4\\_avril2016\\_en\\_ligne-1.pdf](https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/Entrevues_vol7_no4_avril2016_en_ligne-1.pdf)

Bouchard, G. (2012) *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*, Montréal, Éd. Le Boréal

Bouarbat, B. et Boulet, M. (2016). L'intégration des immigrants au marché du travail à Montréal : défis, acteurs et rôle de la Métropole, Rapport de projet Cirano.

Bourhis, R. Y., Montreuil, A. et Helly, D. (2005). Portrait de la discrimination au Québec: Enquête sur la diversité ethnique au Canada, Chaire Concordia-UQAM en études ethniques.

Brinbaum, Y. (2002) Au cœur du parcours migratoire, les investissements éducatifs des familles immigrées : attentes et désillusions [Thèse de Doctorat, Université René Descartes] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00948481/file/40651.pdf>

Caarls K, Mazzucato V. (2015) La migration internationale est-elle un facteur de divorce ? Les couples ghanéens au Ghana et à l'étranger, *Population*, 2015/1 (Vol. 70), DOI : 10.3917/popu.1501.0135.

Chicha, M-T, et Charest, É. (2008) L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux, *Choix IRPP*, vol.14, no 2. <https://irpp.org/wp-content/uploads/assets/Uploads/vol14no2.pdf>

Choquet, S. (2016) L'interculturalisme québécois : un modèle alternatif d'intégration, *Les Politiques Sociales*, vol. 3-4, no. 2

Conseil du patronat du Québec. (2022) Livre blanc sur l'immigration. Portrait et solution. Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

Dioh, M-L et Racine, M. Insertion professionnelle des immigrants qualifiés en technologies de l'information à Québec : À l'encontre des mythes, témoignages d'immigrants. *Relations industrielles / Industrial Relations*, volume 72, numéro 4. <https://doi.org/10.7202/1043175ar>

E. Dirks, Gerald. (2006) Politique d'immigration au Canada. Dans *L'encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/immigration-policy>

Faist, T. (1998). Transnational social spaces out of international migration: Evolution, significance and future prospects. *European Journal of Sociology*, 39(2). 10.1017/S0003975600007621

Gaudet, É. (2020) *Relations interculturelles : comprendre pour mieux agir*. 4e éd. Modulo

Gauthier, B. (2009) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Presse de l'Université du Québec.

Geoffrion, Karine. (2017) Processus de réunification des conjoints au Canada: paradoxes, frustrations et stratégies d'adaptation. Discussions autour de recherches étudiantes sur les familles au Québec. Actes du colloque étudiant 2016. [https://www.researchgate.net/publication/317721657\\_Processus\\_de\\_reunification\\_des\\_conjoints\\_au\\_Canada\\_paradoxes\\_frustrations\\_et\\_strategies\\_d'adaptation](https://www.researchgate.net/publication/317721657_Processus_de_reunification_des_conjoints_au_Canada_paradoxes_frustrations_et_strategies_d'adaptation)

Godwin Opeola, A. (1994) *Conflicting gender, kin, and couple dynamics of Nigerian immigrant families in Canada* [Mémoire de maîtrise, Université de Windsor]  
<https://scholar.uwindsor.ca/etd/1542/>

Gouvernement du Québec. (2015) *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO\\_ensemble\\_quebec\\_MIDI.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO_ensemble_quebec_MIDI.pdf)

Henry, N. (2022). *Esclavage des Noirs au Canada*. Dans *l'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/black-enslavement>

Henry, N. (2014). *Loi des esclaves fugitifs de 1850*. Dans *l'Encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-des-esclaves-fugitifs-de-1850>

Immigrant Québec. (2019) *Aux origines des communautés noires du Québec*.  
<https://immigrantquebec.com/fr/actualites/actualites/aux-origines-des-communautes-noires-du-quebec>

Immigrant Québec. (2018) *Le couple à l'épreuve de l'immigration*.  
<https://immigrantquebec.com/fr/consulter/actualites/le-couple-a-l-epreuve-de-l-immigration>

Institut de la Statistique du Québec. (2022) *L'immigration*. *Tableau Statistique canadien*.  
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/tableau-statistique-canadien-limmigration.pdf>

Jacob, A. (1997) *Facteurs de rupture et de continuité chez des couples québécois, salvadoriens et haïtiens*. *Comprendre la famille: Actes du 4e symposium québécois de recherche sur la famille* Département de travail social, Université du Québec à Montréal.  
<https://www.erudit.org/fr/livres/comprendre-la-famille/comprendre-famille-1997-actes-4e-symposium-quebecois-recherche-sur-famille/000114co/>

Jedwab, J. (2020) *Multiculturalisme*. Dans *L'encyclopédie Canadienne*.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/multiculturalisme>.

Jolicoeur, A. (2016) *Enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées*. *Rapport de recherche soumis au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*. [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/RAP\\_ECINA.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/RAP_ECINA.pdf)

Kyalo Musyoka, J. (2014) Kenyan couples in the American diaspora: marital problems experienced by Kenyan immigrant couples in the United States. [Thèse de doctorat, Université de Findlay] <https://winebrenner.edu/wp-content/uploads/2018/12/Justus-Musyoka-Publication-Ready-Dissertation-10-18-14.pdf>

Lenoir-Achdjian, A, Arcand, S. et coll. (2009) Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec, Choix IRPP, 15 (3).

Lindsay, C. (2001) La communauté africaine au Canada. Profil de communautés ethniques au Canada. Statistique Canada. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-621-x/89-621-x2007010-fra.pdf?st=n3tq\\_mKC](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-621-x/89-621-x2007010-fra.pdf?st=n3tq_mKC)

Marcil, C. (2010) Petite histoire des Noirs du Québec. Le Kiosque Médias. [http://lekiosquemedias.com/2010/02/16/petite-histoire-des-noirs-du-quebec/?doing\\_wp\\_cron=1663561707.6567940711975097656250](http://lekiosquemedias.com/2010/02/16/petite-histoire-des-noirs-du-quebec/?doing_wp_cron=1663561707.6567940711975097656250)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2016) Fiche synthèse sur l'immigration au Québec. Gouvernement du Québec. [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE\\_syn\\_an2016.pdf](http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2016.pdf)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2017) Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2006 à 2015. Gouvernement du Québec. [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/PUB\\_Presence2017\\_admisQc.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/PUB_Presence2017_admisQc.pdf)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2022) Plan d'immigration du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL\\_immigration\\_2022\\_MIFI.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2022_MIFI.pdf)

Ministère de la familleproulx-. (2016) Les familles immigrantes au Québec. Volume 4, numéro 1 Gouvernement du Québec. [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/bulletin\\_quelle\\_famille/Pages/print-2016-vol4-no1.aspx](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/bulletin_quelle_famille/Pages/print-2016-vol4-no1.aspx)

Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. (2013) Les pratiques de recrutement des entreprises au Québec. Gouvernement du Québec

Proulx-Chénard, S. (2006) Politique d'immigration québécoise. Dans L'encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-du-quebec>

Nguiagain-Launière, B. (2020) La construction d'une expérience sociale chez la seconde génération de canadiennes et canadiens d'origine africaine à Montréal : les modes d'appartenance et de participation. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Organisation internationale des migrations. (2021) Global Migration Indicators. <https://publications.iom.int/fr/node/3381>

Organisation de coopération et de développement économiques. (2014), Perspectives des migrations internationales, Éditions OCDE, Paris

Organisation internationale des migrations. (2018) Global Migration Indicators. <https://publications.iom.int/fr/node/3381>

Eid, P. (2012) Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Piché, V. (2013) Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs, Population, 2013/1 (Vol. 68)

Segura, E. (2011) L'interculturalisme québécois, alternative au multiculturalisme canadien ? Voie québécoise ou voix québécoise Humanisme et Entreprise, vol. 305, no. 5

Statistique Canada. (2017) Analyse : Population totale. Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215-x/2017000/sec1-fra.htm>

Statistique Canada. (2016) L'immigration permanente et temporaire au Canada de 2012 à 2014. Rapport sur l'état de la population du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-209-x/2016001/article/14615-fra.htm>

Statistique Canada. (2017) Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm>

Statistique Canada. (2020) La population noire au Canada : éducation, travail et résilience. Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020002-fra.htm>

Statistique Canada. (2022) Le Canada premier de la croissance du G7 malgré la COVID <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220209/dq220209a-fra.htm>

Sylvain, L. (2000) Le guide d'entrevue : son élaboration, son évolution et les conditions de réalisation d'une entrevue. [https://cdc.qc.ca/actes\\_arc/2000/sylvain\\_actes\\_ARC\\_2000.pdf](https://cdc.qc.ca/actes_arc/2000/sylvain_actes_ARC_2000.pdf)

Tremblay, L. (2012) Les hommes immigrants au Québec : Deux entrevues avec des chercheurs de l'équipe METISS. Redéfinir son rôle dans la famille et dans la société : Un défi pour l'homme immigrant nouvellement arrivé. *Entre-vues*, Volume 3, numéro 1 [https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/entre\\_vues\\_vol3\\_no1\\_janvier2012\\_en\\_ligne.pdf](https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/entre_vues_vol3_no1_janvier2012_en_ligne.pdf)

Vatz Laaroussi, M. (1993) Intervention et stratégies familiales en interculturel. *Service social*, 42(1), 49–62. <https://doi.org/10.7202/706599ar>

Vatz Laaroussi, M. (2007) Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec. <https://www.erudit.org/fr/revues/efg/2007-n6-efg1781/016480ar/>

Vatz Laaroussi, M. (Direction) et F. Kanouté (préface). (2015) Les rapports intergénérationnels dans la migration. De la transmission au changement social. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales. Presses de l'université du Québec. 288 pages.

Verreault B., Fortin J-F et Gravel, P-L. (2018) Tableau statistique canadien Institut de la statistique du Québec ; Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. Tableau 2.1 <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/21158?docref=fwZHeoe72NzQXuUX77hbIw>

## ANNEXE A- Questionnaire entrevue semi-dirigée

<b>Entrevue</b>
<b>Bloc 1 - Parcours migratoire</b>
Quel est votre pays d'origine?
En quelle année avez-vous immigré au Canada?
Avant d'arriver au Canada, avez-vous habité dans un pays autre que votre pays d'origine? Si oui, avec ou sans votre partenaire?
Êtes-vous arrivé au Canada en même temps que votre partenaire? Si non, à quel moment chacun est arrivé?
Quelles ont été vos motivations à immigrer au Canada, plus précisément au Québec?
Est-ce une décision qui s'est faite à deux? Avez-vous impliqué vos enfants si vous en aviez?
Que pensaient vos familles de cette décision?
<b>Information pré-arrivée et à l'arrivée</b>
Avez-vous eu reçu de l'information pertinente de la part du gouvernement canadien et québécois avant votre arrivée en tant qu'individu? En tant que couple?
Avez-vous reçu de l'information lorsque vous êtes arrivés à l'aéroport? (brochure, entretien)
Avez-vous été référé vers des associations, des organismes ou programmes d'intégration pour les nouveaux immigrants avant votre départ?
Si oui lesquelles? Si oui, les avez-vous contactés? L'information fût-elle utile et suffisante?
<b>Bloc 2 – Défis liés à l'immigration</b>
<b>Individuel</b>
Avez-vous vécu un choc culturel?
Avez-vous été victime de racisme et/ou de discrimination depuis votre arrivée au Québec?
Avez-vous eu des difficultés sur le plan économique?
<b>Couple</b>
Est-ce que votre dynamique de couple a changé depuis votre arrivée au Québec?
Qui entre les deux a trouvé un emploi en premier? Quel type de contrainte cela a amené?
Est-ce que vous et votre partenaire avez la même vision au niveau de l'éducation de vos enfants avant et après l'immigration?
Comment vous et votre partenaire vivez l'éloignement du reste de votre famille?
Est-ce que les rôles de genre ont changé dans votre couple depuis votre arrivée au Québec?
Est-ce que vous faites face à de nouvelles difficultés en tant que couple depuis votre arrivée au Québec? Si oui, lesquelles?
<b>Bloc 3 – Services offerts aux nouveaux arrivants au Québec</b>
Est-ce qu'il y a quelque chose que vous auriez aimé savoir avant de commencer le processus d'immigration au Canada en tant que couple?
Est-ce que vous avez eu recours à des services pour les immigrants depuis votre arrivée en tant qu'individu? En tant que couple?
Avez-vous participé à des programmes subventionnés par le gouvernement en tant qu'individu? En tant que couple?

Est-ce qu'il y a des services que vous aimeriez qui vous soient offerts en tant qu'individu et en tant que couple?

Est-ce que vous désirez revenir sur une question ou bien aimeriez développer un autre point? Un sujet que vous aimeriez discuter?